LE MAGAZINE DE

# Saint-Herblain

numéro : 76

MAI
JUIN
2009

nantes métropole

# Rénovation urbaine du Sillon : action !

PAGES 22 À 25

# Dans ce numéro

## AU FIL DES PAGES


SOMMAIRE 3

ÉDITO 5

VIVRE ICI 6/7/8/9
- Une soirée sans télé à l'école de la Crémetterie
- Carnavals dans la ville
- Atlantisport sous le soleil
- Une piste routière pour les écoliers

LA VILLE AU QUOTIDIEN 10/11/12/13
- Un défibrillateur à la SAEL
- Les demandes de passeports biométriques désormais en mairie
- L'ASPTT rugby fêtera ses 40 ans le 16 mai
- Fête du vélo les 5, 6 et 7 juin

DOSSIER 14/15/16/17
- Du vert au cœur de la ville
- Les parcs et espaces verts communaux
- Saint-Herblain aux Floralies internationales de Nantes

CONSEIL MUNICIPAL 18/19
La séance du 3 avril
- Feu vert pour la ZAC de la Pelousière

NANTES MÉTROPOLE 20/21
- Louer une voiture avec Atao Loc'Auto
- Trois forêts urbaines dans l'agglomération

RÉNOVATION URBAINE 22/23/24/25
- Les opérations se poursuivent à Bellevue
- En phase de programmation pour le Sillon

DÉVELOPPEMENT DURABLE 26
- Performance énergétique : les bâtiments communaux bien classés

ÉDUCATION 27
- Rendez-vous de mai : les Indisciplinées

PORTRAIT 28
- Six mois autour de la Méditerranée pour la famille Charrier-Tallio

DES QUESTIONS ? DES RÉPONSES ! 29

EXPRESSION POLITIQUE 31

LES TEMPS FORTS 32
- 30e anniversaire des Petits chanteurs du Val de Chézine

AGENDA 33

PRATIQUE LA VIE ! 35

BLOC-NOTES 36/37

page 8

page 14

page 22

page 27


LE MAGAZINE DE SAINT-HERBLAIN / N°76 / MAI-JUIN 2009

Hôtel de ville : **02 28 25 20 00** • Adresse internet : **http://www.saint-herblain.fr** • Directeur de publication : **Charles Gautier** • Co-directeur de publication : **Bertrand Affilé** • Responsable de communication : **Corinne Ronsin** • Rédaction : **Annie Gouzien - Christine Abolivier** • Photo de une : **f.guene@balloide-photo.com** • Photos : **Service Communication Mairie** • Maquette et réalisation : **Le Kwalé** • Impression : **Jouve** (sur papier sans chlore et au PH neutre, encres à base végétale) • Tirage : **25 000 exemplaires** • Publicité : **SA GECOP - 11 rue de Saint-Nazaire - BP 50319 - 44803 Saint-Herblain cedex** • N° ISSN : **1279-3736** • Dépôt légal : **à parution**


SAINT HERBLAIN

# Rénovation urbaine du Sillon : action !

Charles Gautier sénateur-maire et Bernard Gagnet, adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement, lors de la réunion publique du 12 février au Sillon.

*Trois ans après le dépôt du dossier, la convention avec l'Agence nationale pour la rénovation urbaine (ANRU) a enfin été signée en février dernier pour le quartier du Sillon. Nous attendions cet engagement de l'Etat avec impatience… et optimisme. Nous entrons maintenant véritablement dans le vif du sujet, et allons mener à bien ce vaste chantier avec l'ensemble de nos partenaires, dont, bien sûr, les habitants du quartier ; et plus étroitement encore avec ceux qui sont directement concernés par la déconstruction et le changement d'affectation de 182 logements de l'immeuble du Sillon.*

*Ces transformations auront un impact sur l'ensemble du quartier, puisque, non seulement les logements sociaux supprimés seront restitués en nombre égal, mais leur construction sera accompagnée d'une offre conséquente d'autres logements, permettant de conforter la mixité sociale.*

*La réalisation de ce grand projet de ville va s'échelonner sur cinq à six années. Tout cela va engager des chantiers importants : dans les secteurs du bâtiment et des espaces publics (avec notamment la création d'une nouvelle école), mais également dans le domaine de l'accompagnement des habitants.*

*Dans tous ces aspects, nous allons appliquer les principes de la charte locale d'insertion que le conseil municipal a approuvé lors de sa réunion du 3 avril. Cette charte a pour objectif de développer l'emploi en imposant une part minimum d'emplois en insertion dans tous les marchés financés par l'ANRU. Signée par 30 partenaires locaux – collectivités territoriales, bailleurs sociaux, fédérations professionnelles, organismes de formation, structures d'insertion… – elle montre la volonté de mobiliser l'ensemble des acteurs institutionnels, économiques et sociaux pour que des personnes en recherche d'emploi issues des quartiers puissent accéder à des emplois durables de qualité. Ainsi pour le Projet de rénovation urbaine du Sillon, l'objectif global a été fixé à 60 000 heures d'insertion, et pour celui de Bellevue à 49 133.*

*Lorsque nous aurons mené ces deux projets à leur terme, nous aurons profondément corrigé ce que l'on considère aujourd'hui comme les erreurs d'une certaine époque.*

**Charles GAUTIER**
Sénateur-maire de Saint-Herblain

# Vivre ici

## **Un voyage musical** dans les domiciles collectifs

La classe de piano de Linda Lombardozzi s'est produite devant les résidants du domicile collectif du bourg mercredi 25 mars. Au programme : des musiques de film. ■

## Une leçon sur **les économies d'énergie**

Connaître et comprendre ce que fait la Ville pour économiser l'énergie dans les bâtiments publics communaux, c'est ce qu'ont voulu savoir les élèves de CM2 de la classe de Véronique Fournier à l'école Beauregard. Christine Noblet, conseillère municipale déléguée aux énergies renouvelables et aux performances énergétiques des bâtiments, a répondu à leurs questions. ■

## **1000 chœurs** pour un regard

Le 22 mars, un concert choral donné au profit de la recherche médicale en ophtalmologie, via l'association Rétina France, a réuni quatre chœurs (Voix d'Argent, Résonances, Tillay et Ensemble de l'Ogooué) dans l'église Saint-Hermeland. ■

## **Soirée sans télé** à l'école de la Crémetterie

Pour la troisième année, vendredi 27 mars, les élèves, leurs parents et les enseignants s'étaient donné rendez-vous à l'école pour passer la soirée ensemble. Jeux pédagogiques sur le thème de l'hygiène et de l'alimentation, lecture des histoires du petit Nicolas ont rythmé cette soirée peu ordinaire. ■

# Le printemps aux jardins partagés

Durant la semaine de l'environnement organisée par le CSC du Tillay, les écoliers de Condorcet sont venus planter de la rhubarbe et semer du persil. ■

# Carnavals

Mars est traditionnellement le mois des carnavals des enfants dans tous les quartiers de la ville. Nos photos : les défilés dans le Bourg et à Preux. ■

# Le Secours populaire remercie ses bénévoles

Le comité herblinois du Secours populaire a convié ses bénévoles à un pot en remerciement de leur investissement dans la campagne Dons Action, qui a rapporté plus de 2000 €. Etaient également à l'honneur les étudiantes de BTS qui ont permis une collecte alimentaire de 2 tonnes de produits. Ces actions permettent au comité de faire face au nombre croissant de bénéficiaires. ■

# Éclats d'art au Bourg

Les artistes régionaux et ceux des ateliers du centre socioculturel du Bourg ont contribué à la réussite de la 13e édition d'Eclats d'art. Nouveauté appréciée : la présence de musiciens de l'école de musique pour des mini concerts tout au long du week-end. ■

## DIMANCHE 29 MARS

# Atlantisport
# 730 sportifs sous le soleil

Les enfants ont eu l'embarras du choix des animations : **initiation au roller** et mini-stade d'athlétisme. ■

Le **Grand Prix** de la Ville de Saint-Herblain a réuni 165 cyclistes, celui des minimes et des cadets 31 cyclistes. ■

Les jeunes sportifs ont disputé un **duathlon** (course à pied et cyclisme) tout en énergie. ■

Les **trails** de 9 et 18 km ont fait le plein de participants avec 300 inscrits. ■

La **randonnée roller** a rassemblé 53 participants pour une découverte de La Carrière et de ses environs. ■

# Visite des élèves **de la Harlière à la Sensive**

Les 57 élèves de l'école de la Harlière ont visité leur future école le 24 mars dernier. Les uns ont pris le chemin de l'école de la Rabotière, les autres celui de la Sensive. Cette visite avait pour but de rassurer les jeunes élèves et de favoriser la rencontre entre enfants. ■

# **Une piste routière** pour les écoliers

1 600 écoliers herblinois du CE2 au CM2 ont bénéficié durant l'année scolaire d'une éducation à la prévention routière, en partenariat avec la Police nationale. Un temps fort est organisé pour chaque classe sur la piste nouvellement tracée sur le parking de la Syonnière à la Gournerie. ■

# **Des ruches** aux jardins du Tillay

Quatre ruches ont été installées dans les jardins partagés du Tillay début avril, lors de la semaine du développement durable. Deux construites par une classe de CM1 de l'école Condorcet, deux par un groupe d'habitants (enfants et adultes) du quartier. Ce projet est mené avec le concours de deux apiculteurs herblinois, Jacky Bouland et Jean-Claude Thébaud. ■

# Une journée sur **l'environnement**

En partenariat avec l'Espace Retraités six étudiantes de BTS ont animé une journée au sein des deux maisons de retraite de la Bourgonnière et des Bigourettes sur le thème du tri sélectif des déchets ménagers. Ateliers, pièce de théâtre et quizz ont contribué à cet apprentissage. ■

# Les permanences de vos élus

## Élues de quartier

### SANDRINE FLEURIMONT

*Quartier Nord*

- Jeudi 14 mai de 17h30 à 19h30 au CSC du Sillon de Bretagne.
- Jeudi 18 juin de 17h à 19h à la MJC la Bouvardière.

### ÉLIANE LABBÉ

*Quartier Bourg*

- Jeudi 14 mai et jeudi 18 juin de 17h à 19h,
- Vendredi 29 mai de 10h à 12h en mairie principale.

### MARIE-PAULE ANNETTE

*Quartier Centre*

- Mercredi 13 mai de 17h à 19h au CSC du Tillay.
- Mardi 16 juin de 17h à 19h au CSC du Soleil-Levant.

### FARIDA REBOUH

*Quartier Est*

- Jeudi 14 mai de 17h à 19h à la Maison du citoyen, 2 rue de Sancerre.
- Jeudi 18 juin de 17h à 19h au CSC de la Bernardière.

***Permanences sur rendez-vous au 02 28 25 20 37***

## Conseillers généraux

### MIREILLE MARTIN

*Conseillère générale du canton de Saint-Herblain-ouest/Indre*

Les vendredis 15 mai et 12 juin de 9h30 à 10h30 au CSC du Sillon de Bretagne, de 15h à 16h en mairie principale.

***Uniquement sur rendez-vous au 02 28 25 20 69***

### BERNARD GAGNET

*Conseiller général du canton de Saint-Herblain-est*

Les vendredis 29 mai et 26 juin de 14h à 18h en mairie principale.

***Ou sur rendez-vous au 02 28 25 20 69***

## Député

### JEAN-MARC AYRAULT

La permanence parlementaire de **Jean-Marc Ayrault**, député, assurée par son assistant parlementaire **Mathieu Pontécaille**, a lieu chaque troisième mardi du mois, de 14h à 15h, avec ou sans rendez-vous, en mairie principale.

# Un défibrillateur à la SAEL

***La Société des amis de l'école laïque s'est dotée il y a quelques semaines d'un défibrillateur. Elle est la première des associations herblinoises à avoir fait cette acquisition qu'elle a pu réaliser grâce à une subvention de 700 € de Jeunesse et Sport (sur un coût total de 1500 €).***

L'appareil est basé à son local, rue du 16 Septembre et accompagnera la SAEL dans toutes les manifestations auxquelles elle participe : Jours de fête, fête des écoles, rencontres sportives dans les gymnases, loto, vide-grenier....

« *Grâce au défibrillateur, des vies pourront être sauvées si un accident arrive lors de nos activités ou manifestations* » souligne Gilbert Le Guern, président de la SAEL.

Très simple d'emploi, il nécessite cependant une petite formation : le 24 mars dernier, Marie-Claude Panneau, infirmière au collège Chantenay et formatrice aux premiers secours a ainsi montré le mode d'emploi à une trentaine d'amicalistes, qui à leur tour pourront former d'autres adhérents.

Le défibrillateur consiste à délivrer un courant électrique dans le cœur. Utilisé dans les cinq premières minutes après l'arrêt cardiaque, il augmente les chances de survie de 30%. En France, on compte 40 000 à 60 000 décès par arrêt cardiaque chaque année, soit 200 par jour.

De son côté, la ville devrait s'équiper dans les prochains mois et installer un défibrillateur dans le hall de la mairie et au Vigneau, puis à terme dans tous les équipements sportifs communaux. ■

## UN NOUVEAU DISPOSITIF

# Passeport biométrique

***En conformité avec le règlement européen, l'Etat a mis en place le nouveau dispositif de délivrance des passeports.***

Les citoyens français peuvent désormais se faire faire un passeport biométrique dans n'importe quelle mairie française parmi les 2000 équipées du dispositif. En Loire-Atlantique, 30 villes dont Saint-Herblain sont équipées des appareils nécessaires à l'établissement de ces nouveaux passeports.

Le passeport biométrique est un document qui vaut preuve d'identité et qui sert de titre de circulation. Il est valable dix ans pour les personnes majeures et cinq ans pour les personnes mineures. L'identité, la photo et les empreintes digitales sont numérisées dans une puce électronique. L'instruction du dossier en mairie nécessite la vérification des justificatifs, le remplissage du formulaire de demande, la saisie informatique, la prise de photo d'identité possible en mairie, et la prise d'empreintes digitales.

Prix : 89 € pour une personne majeure si prise de la photo en mairie (88 € si la personne vient avec ses photos), 45 € pour une personne mineure de 15 ans et plus (44 € avec ses photos), 20 € pour les moins de 15 ans (19 € avec ses photos). Payable par timbres fiscaux. ■

*Renseignements concernant les justificatifs à fournir :*
*http://www.saint-herblain.fr (rubrique vos démarches),*
*http://www.service-public.fr*
*ou par téléphone à l'accueil de la mairie au 02 28 25 20 00*

*Les demandes de passeport sont prises en mairie principale et à la mairie annexe des Thébaudières, aux horaires d'ouverture* ***uniquement sur rendez-vous***

*CONTACT mairie principale 02 28 25 23 08*
*mairie annexe des Thébaudières 02 28 25 23 33*

## MULTI ACCUEIL ARLEQUIN

# Des ateliers d'éveil pour les tout petits

Les mercredis matin (hors vacances scolaires), l'équipe du multi accueil propose aux enfants à partir de deux ans **des ateliers d'éveil**, pour apprendre à vivre en groupe.

**Au programme :** peinture, manipulations, cuisine, musique, parcours moteur... mais aussi sorties en minibus à la découverte de la nature, des animaux... ■

*Pour tout renseignement ou inscription*
*contacter le multi accueil Arlequin au 02 28 25 22 99,*
*Centre socioculturel de la Bernardière*
*11 rue de Dijon*

# Prêt à taux zéro de Nantes Métropole

Dans le cadre de sa révision, le Prêt à taux zéro de Nantes Métropole n'est plus proposé sous sa forme initiale depuis le 31 mars dernier. ■

*Pour tous renseignements sur les nouvelles modalités d'obtention, s'adresser à Nantes Métropole au 02 40 99 48 48*
*Site : http://www.nantesmetropole.fr/*

# Changements d'adresse

## SERVICE URBANISME

Depuis le 3 avril, les démarches auprès du service urbanisme (permis de construire, de démolir, déclarations préalables, action foncière, etc.) s'effectuent à l'adresse suivante : **9 rue de Charente** (à proximité de l'école de musique), de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30 du lundi au vendredi. ■

*Tél. 02 28 25 24 24*

## ESPACE ANIMATION

Depuis la mi-avril, l'Espace Animation a déménagé et accueille désormais le public dans ses nouveaux locaux **2 rue de Sancerre** (Crépinais, quartier Harlière). ■

*Tél. 02 28 25 22 60*

INSCRIPTIONS

# Stages sportifs d'été

Le service des sports de la Ville propose cinq semaines de stages sportifs cet été au Vigneau : **du 6 au 24 juillet** et **du 17 au 28 août**. L'inscription se fait à la semaine, pour une ou plusieurs semaines. Une activité principale est pratiquée le matin, tandis que l'après-midi est consacré à la découverte d'autres sports.

- **Pour les 6-7 ans**
  gymnastique, football, roller, cirque, sports collectifs.
- **Pour les 8-11 ans**
  escrime, tennis de table, hip-hop, golf, badminton, basket, VTT, football, course d'orientation, tennis de table, roller, rugby, viet vo dao, escalade, tir à l'arc.
- **Pour les 12-15 ans**
  handball, badminton, tennis de table, escalade, hip-hop, golf, tennis de table, VTT.

Tarifs selon le quotient familial. Formulaire d'inscription à retirer dans les mairies annexes, écoles, piscines, centres socioculturels ou téléchargeable sur le site de la ville : *www.saint-herblain.fr*
Il peut être renvoyé par courrier ou déposé au service des sports 144 rue du Docteur Boubée. ■

*Renseignements au 02 28 25 22 52*

SAMEDI 16 MAI

# L'ASPTT rugby fête ses 40 ans

***Organiser une grande fête des retrouvailles, tel est l'objectif des 40 ans de l'ASPTT rugby qui auront lieu samedi 16 mai au stade Constant Pasquier à l'Orvasserie.***

Archives

On viendra de loin ce jour-là, de la France entière notamment du sud-ouest et même du club « Rugby Mystic River » de Boston aux Etats-Unis. Toute la journée, les matchs se succéderont. Le matin, la place sera réservée aux jeunes. L'après-midi, les adultes occuperont les terrains avec notamment à 14h30 un match de touch-rugby et à 15h30 un match de gala. En soirée, un buffet et des animations seront organisés et donneront l'occasion de retrouver d'anciennes connaissances. ■

# Guide 2009 des associations

Le guide-annuaire des associations 2009 est en préparation. Toutes les associations qui souhaitent y figurer sont invitées à remplir un questionnaire. Celui-ci est téléchargeable sur www.saint-herblain.fr ■

*Tout renseignement au 02 28 25 24 91*
*service vie associative et animation.*
*Mail : vie.associative@saint-herblain.fr*

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

# Portes ouvertes et inscriptions

Les inscriptions à l'École municipale de musique (conservatoire à rayonnement communal) pour l'année 2009-2010 auront lieu pendant les portes ouvertes organisées **mercredi 24 juin** de 14h à 19h et **samedi 27 juin** de 9h30 à 12h.
Inscriptions pour les Herblinois uniquement.

Se munir d'un justificatif de domicile et prévoir un acompte. ■

*École municipale de musique*
*9 rue de Charente - Tél. 02 28 25 25 80*
*www.ecoledemusique.saint-herblain.fr*

## 5, 6 ET 7 JUIN

# Fête du vélo

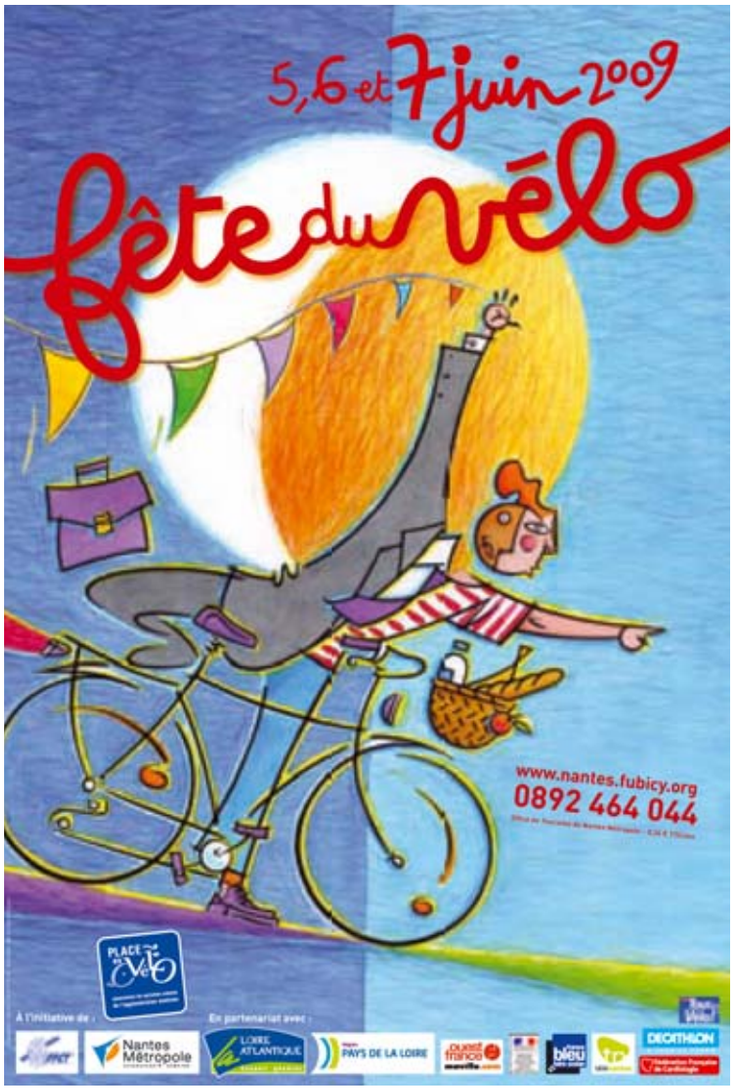


***La 9e édition de la fête du vélo organisée par l'association Place au vélo innove en se déroulant non plus sur un seul jour, mais sur trois ! L'objectif est de permettre à un public encore plus large de profiter de cette manifestation et de sensibiliser le plus grand nombre à son utilisation pour les déplacements quotidiens.***

### AU PROGRAMME

**Vendredi 5**

### Journée vélo-boulot

Un défi inter-entreprises récompensera celle qui comptabilisera le maximum de personnes utilisant leur vélo pour se rendre au travail.

À Saint-Herblain, des actions en direction des salariés et du personnel municipal sont proposées par la ville et Place au vélo, en partenariat avec les CCQ :

- au restaurant d'entreprises Océane, 42 rue de la Dutée, de 11h30 à 14h : stands d'information et contrôles techniques gratuits des vélos.
- sur la place de l'Hôtel de Ville de 12h à 14h : informations sur les plans de mobilité et sur la pratique du vélo.

**Samedi 6 juin**

### Journée véloparade

Défilé carnavalesque de vélos dans les rues de Nantes à partir de 21h30. Rendez-vous au village associatif, place Ricordeau à partir de 16h.

**Samedi 7 juin**

### Fête du vélo

Un parcours sécurisé d'environ 40 km est proposé le long de l'estuaire. Il traversera neuf communes de Nantes à Couëron-Le Pellerin, dont Saint-Herblain.

Cinq pôles d'animation seront installés sur l'Île de Nantes, à Indret, à Saint-Jean-de-Boiseau, au Pellerin et sur les quais de Couëron. Les bienfaits du vélo sur la santé seront démontrés par divers organismes de santé, avec une thématique privilégiée cette année : « *le vélo accessible à tous* ». ■

***Renseignements :***
***office de tourisme de Nantes Atlantique***
***0 892 464 044 (0,34 € la mn)***
***www.nantes.fubicy.org***

# Goûts et Couleurs

## Venez créer des bulles d'échanges culturels

Goûts et Couleurs 2009 se déroulera les 26 et 27 septembre prochains à la Carrière. Dans le cadre de cette manifestation interculturelle festive et familiale, une nouvelle action est lancée : la création de bulles d'échanges culturels. Il s'agira de petits espaces intimes où tout un chacun pourra s'initier à une langue qui n'est pas sa langue maternelle et en profiter pour approcher une autre culture. On trouvera ainsi des bulles catalanes, alsaciennes, féfé, khmer, éwé, portugaises, arméniennes, etc.

Pour animer ces bulles, il est proposé à tous ceux dont la langue maternelle n'est pas le français de devenir initiateurs bénévoles le temps d'un week-end. Toutes les propositions de bulles sont les bienvenues. ■

***Pour tout renseignement et/ou proposition de participation, contacter Cécile Lancien au 02 28 25 27 46 ou Gaëlle Lecareux au 02 28 25 25 00***

# Du vert au cœur de la ville

*Avec ses 430 hectares d'espaces verts publics, Saint-Herblain n'usurpe pas sa réputation de ville verte. Comme autant de poumons verts oxygénant la cité, ses parcs, petits et grands, ses squares de quartiers, ses espaces de proximité, ses ronds-points fleuris contribuent au bien-être des habitants. Atout majeur de cet ensemble, le Cours Hermeland irrigue la ville de ses 130 hectares, du nord au sud. Visite guidée à l'heure où les Floralies internationales de Nantes font la une de l'actualité.*

**Espaces sculptés par la main du jardinier, espaces semi-naturels ou naturels, toutes les formes de paysages existent à travers les espaces verts publics dont tous les Herblinois disposent immanquablement à proximité de chez eux. Revue de détail des plus importants.**

**Rédaction : Annie Gouzien**
**Photos : service communication**

À deux pas des immeubles de Bellevue, promenade champêtre au cœur du Bois-Jo

## > La Gournerie

Autour du château devenu municipal en 1973, le domaine de la Gournerie et ses 60 hectares offrent au promeneur une multitude de facettes (bois, étangs, allées, prairies…) et recèlent un certain nombre d'arbres remarquables : séquoia géant, chêne pédonculé… Venus d'Amérique au cours du XIXe siècle, ils témoignent du trafic portuaire nantais de cette époque.
Le domaine de la Gournerie fait partie de l'une des trois forêts urbaines créées par Nantes Métropole dans le cadre de l'aménagement durable de son territoire *(voir p.21)*

## > La plaine du Sillon

L'immeuble du Sillon de Bretagne offre côté pile un trésor de verdure souvent ignoré de ceux qui n'habitent pas le quartier : une plaine de jeux de 6 hectares, que l'opération de renouvellement urbain ne manquera pas de mettre en valeur.

## > Tougas

L'ancienne décharge d'ordures ménagères a définitivement achevé sa mue, transformée en parc paysager de 51 hectares de 1997 à 2000. Aujourd'hui ouvert au public, il reste encore peu connu et donc peu fréquenté.

## > La Bourgonnière

Ses trois hectares jouxtent la maison de retraite et la piscine municipale du même nom… Ses grands arbres majestueux nous rappellent qu'il était le parc d'un manoir datant de 1622.

## > La Bégraisière

Au cœur géographique de la commune, le parc de la Bégraisière (8ha), son manoir, sa longère et son célèbre pin parasol offrent tous les deux ans leur décor verdoyant à Jours de fête. Le temps de ce week-end de septembre, 10 000 personnes s'y retrouvent…

## > Le Val de Chézine

Ses 30 hectares traversés par le ruisseau de la Chézine s'étendent du boulevard du Massacre au pont de la Chézine. En parcourant ses sous-bois, le promeneur averti pourra découvrir quelques ornithogales des Pyrénées, plante protégée très rare.

## > Le Bois Jo

En lisière du quartier de Bellevue, le Bois-Jo s'étend sur 15 hectares. Parcouru de tout son long par un ruisseau, il permet de belles balades, dans un environnement qui a gardé le charme d'un espace presque sauvage en certains endroits. A noter que des actions de mise en valeur sont programmées dans le cadre du projet de rénovation urbaine de Bellevue.

## > Le Clos fleuri

Niché au cœur des immeubles de Bellevue, ses 4 hectares offrent aux habitants du quartier un espace de détente toujours abondamment fleuri par les jardiniers municipaux. L'été, les enfants s'ébattent dans ses pataugeoires, transformant le lieu en un joyeux « *Saint-Herblain plage* ».

### À VOIR

*L'exposition* « ***Saint-Herblain de parc en parc*** »
***jusqu'au mercredi 20 mai, dans le hall de l'hôtel de ville***

Retrouvez les arbres et les parcs de Saint-Herblain sur
**wiki-patrimoine.saint-herblain.fr**

# Le Cours Hermeland

***Concept né en 1989, le Cours Hermeland est devenu une réalité concrète qui déploie ses 130 hectares de nord en sud.***

Axe fédérateur de la commune, il en affirme son identité, notamment par ses repères symboliques que sont ses murets de pierre et pins parasols implantés sur chaque esplanade d'entrée du Cours. Inauguré fin 2008, le jardin méditerranéen de Pontpierre en est l'une des réalisations les plus récentes. Sur 5000 m², 17 000 végétaux ont été plantés : cystes, callistémons, yuccas et autres palmiers… Autre programme achevé récemment : les travaux autour du Zénith qui s'étendent sur un secteur de 14 hectares. A court et moyen termes, les aménagements restant à faire vont se focaliser sur deux secteurs : au nord de la commune, pour amener le Cours au pied du Sillon (notamment dans le cadre de l'ORU Sillon) ; au sud, pour le prolonger jusqu'aux rives de la Loire, en réalisant notamment des continuités douces (sentiers piétonniers), et en mettant en œuvre des actions de protection et de revalorisation des espaces naturels sensibles, que l'on appelle communément « zones humides ». ■

# Un important vol de végétaux
## dans le jardin méditerranéen

***Il avait été inauguré en octobre dernier et faisait la fierté de ses concepteurs, et l'admiration des visiteurs.***

Réalisation unique en son genre dans la région, le jardin méditerranéen de Pontpierre a subi un pillage en règle dans la nuit du 26 au 27 mars dernier, ou la suivante. Au lendemain des faits, c'est un spectacle de désolation qui s'offrait : la totalité des yuccas, soit 80 sujets de variétés différentes, avaient disparu ; des palmiers arrachés et cassés gisaient au sol.

Ce pillage, effectué probablement dans le but de revendre les arbustes, fait suite à un premier vol commis fin septembre dernier : 22 arbres, des palmiers essentiellement et quelques yuccas, avaient été dérobés. Au total, le préjudice est estimé à 18 000 € pour la ville. Des travaux visant à améliorer la sécurisation du site vont être entrepris rapidement. Quant à la réimplantation d'arbres méditerranéens, elle est actuellement à l'étude. ■

# Une approche plus écologique
## de la gestion des espaces verts

***Quand se sont imposées les exigences de protection de l'environnement, les méthodes d'entretien des espaces verts, jusqu'alors pratiquées au sein des collectivités territoriales ont très fortement été remises en cause.***

Le paillage bois au pied des arbustes évite les desherbage chimique et empêche l'évaporation de l'eau

A Saint-Herblain, cette approche plus écologique s'est concrétisée par la mise en œuvre progressive de nouvelles pratiques. Il s'agit tout à la fois d'appliquer une gestion différenciée des espaces verts, c'est-à-dire d'adapter l'entretien à la nature et à la fonction des différents espaces, ainsi classés en plusieurs catégories (prestige, traditionnel, rustique ou naturel) et d'éliminer l'usage des pesticides, conformément à la charte communautaire et à l'Agenda 21 herblinois. Voir l'encart inséré dans ce magazine. ■

# FLORALIES DE NANTES
## « Le pouvoir des fleurs »

C'est ce thème qu'a choisi le comité des Floralies pour la 10e édition de ce rendez-vous international créé en 1949 qui se déroule tous les cinq ans. Une trentaine de pays, autant de villes, et 60 entreprises participantes vont créer le spectacle. Quelque 500 000 visiteurs sont attendus dans les allées du parc de la Beaujoire, transformé douze jours durant en un immense, magnifique et éphémère jardin de couleurs et de senteurs.

***Horaires des visites :***
***de 9h30 à 23h tous les jours.***

***Réservations des billets : 0892 390 102***
***www.comite-des-floralies.com,***
***réseaux ticketnet et France Billet.***

Au jardin des Noëlles, rencontre entre l'élu municipal, Emmanuel Biang Nzie *(à gauche)*, le président de l'association Lionel Gaillard *(3e à partir de la droite)* et des jardiniers.

## JARDINS FAMILIAUX

# Près de 200 parcelles à cultiver

***Héritiers de la longue tradition des jardins ouvriers nés au XIXe siècle dans le nord de la France, les jardins familiaux connaissent un engouement qui va croissant. La crise et l'envie de « retour à la nature » des citadins sont passées par là.***

À Saint-Herblain, la création de la première zone de jardinage date de 1978. 58 parcelles étaient aménagées face au quartier de Preux. Deux ans plus tard, 73 nouvelles parcelles sont mises à la disposition des habitants du quartier Nord, dans le secteur des Noëlles. Puis en 1998, ce sera au tour du quartier de Bellevue d'être doté de jardins familiaux, réalisés en lisière du Bois-Jo. Aménagés par la ville, ces espaces sont gérés par l'association des jardins familiaux, créée en 1981.

Au-delà de leur fonction utilitaire et valorisante les jardins constituent tout autant des lieux de rencontres, de convivialité, d'échanges (de conseils, de méthodes de culture…), voire d'intégration sociale et culturelle. On y est de plus en plus sensible également aux préconisations en matière de développement durable. « *Depuis quelques années, les jardiniers adoptent des pratiques plus écologiques : la récupération d'eau pour l'arrosage, la fabrication de compost, une moindre utilisation des pesticides* » souligne Lionel Gaillard, président de l'association.

À l'automne prochain, une page d'histoire des jardins familiaux va se tourner, avec le transfert de ceux de Preux vers la Rabotière, pour laisser place à un nouveau quartier d'habitat. Ce transfert s'accompagne d'une augmentation d'une quinzaine de parcelles. Au chapitre des projets à plus long terme, « *la réflexion est aujourd'hui ouverte pour une extension des jardins du Bois-Jo* » précise Emmanuel Biang Nzie, conseiller municipal en charge de ce dossier. Celui-ci aimerait également approfondir l'idée de solidarité intergénérationnelle via le jardinage : des anciens possédant un jardin qu'ils ne peuvent plus cultiver pourraient le mettre à disposition de jardiniers, par l'intermédiaire de l'association. ■

## DU 8 AU 19 MAI

# La séduction mise en scène

***Une équipe de neuf personnes du service maintenance espaces verts – espace public s'est constituée pour concevoir et réaliser le stand de la ville de Saint-Herblain aux Floralies.***

Inscrite sur le thème de la séduction, cette réalisation représente un jardin en façade du château de la Gournerie, ce dernier étant suggéré par un espace détente garni de mobilier d'antan : fauteuils, guéridons… La mise en scène géométrique de l'espace rappelle les jardins à la française d'autrefois, associant le minéral des allées au végétal des parterres fleuris composés de rosiers, de fleurs annuelles et vivaces, delphiniums, gypsophiles, ballotas, gauras, digitales…

Le stand est visible dans le hall 4. Ne manquez pas d'aller le visiter, de même que le stand communication de la ville, qui a pour thème la gestion différenciée des espaces verts. Il est installé sous chapiteau dans l'espace communication en terrasse D. ■

## 2 QUESTIONS À

# *Patricia Bodénès*

**Adjointe chargée de l'espace public, de l'environnement et de l'Agenda 21**

***Quels sont les axes majeurs de la politique herblinoise dans le domaine des espaces verts ?***

Toute notre action est basée sur la protection et la valorisation du patrimoine naturel de la commune, dans le contexte d'une nouvelle réglementation sur l'utilisation des pesticides et de l'application des Agendas 21, communal et communautaire. Une donne qui a forcément interrogé nos pratiques de gestion et d'entretien des espaces verts. La mise en place d'une gestion différenciée, selon les catégories d'espaces verts recensés, entraîne un changement radical des pratiques des agents. Il s'agit véritablement d'acquérir une nouvelle « culture » commune, et plutôt que vouloir « maîtriser » la nature (un terme que je n'aime pas beaucoup), préférer l'accompagner, « *faire le plus possible avec elle, plutôt que contre elle* », comme le dit si bien l'écrivain-jardinier Gilles Clément.

***Quels défis nous attendent pour les années à venir ?***

Au-delà de l'appropriation de ces nouvelles pratiques adoptées par nos professionnels, il s'agit également de sensibiliser les habitants pour qu'ils portent un regard nouveau sur les espaces verts et plus largement sur les espaces publics. Cela nécessite peut-être de « réapprendre » à vivre avec la nature et de l'accepter dans sa diversité. Il nous faut également fortement inciter ceux qui ont un jardin à éliminer l'usage des pesticides, ne serait-ce déjà que parce que la loi s'impose à eux tout autant qu'aux collectivités. A nous d'impulser une dynamique pour que nous soyons tous des acteurs conscients des enjeux environnementaux actuels. ■

# Le conseil municipal

## Feu vert **pour la ZAC de la Pelousière**

© Daniel Joubert

La Pelousière, La Carrière et le Bourg.

***La séance du 3 avril a permis aux élus municipaux d'examiner 50 délibérations et un vœu relatif à la loi sur le logement. Parmi ces nombreux dossiers, quelques-uns ont suscité un vif débat entre les élus de tous les bords politiques : l'adhésion de la ville à la charte « Ya d'Ar Brezhoneg - oui au breton » et le dossier de réalisation de la ZAC de la Pelousière.***

Le conseil municipal s'est ouvert sur l'examen d'un vœu sur la loi de mobilisation pour le logement et la lutte contre l'exclusion du 25 mars 2009 présenté par **Jacques Caillaud** (A Gauche toute). Pour les partisans de ce vœu, cette loi constitue une nouvelle attaque contre le logement social car elle « *génère de la précarité locative et tourne le dos à la mixité sociale en contraignant les couches moyennes à sortir du logement social* » avec des mesures telles que la création d'un bail à durée déterminée, la baisse de 10% des plafonds de ressources ou encore la prise en compte de l'accession sociale à la propriété dans les 20% de logements sociaux obligatoires instaurés par la loi Solidarité et renouvellement urbains.

Au nom d'ESHA/ Les Verts, **Marie-Hélène Nedelec** a déclaré que « *pendant ce temps, l'association Droit au logement a été condamnée pour avoir soutenu des sans-domicile fixe ; non seulement l'Etat se désengage mais il participe à la criminalisation du mouvement social* ». **Serge Plissonneau** (PC), affirme que « *l'Etat doit s'engager dans une véritable politique de construction de logements adaptés à la demande : il disparaît plus de logements à bas loyers dans le privé que ne se créent de logements sociaux* ».

Les élus des groupes Elan populaire herblinois et l'Union des démocrates herblinois ont voté contre ce vœu.

### *Le logement fait débat*

Construire ou ne pas construire, les avis divergent autour de la table du conseil. Ces clivages sont nettement apparus lors de l'examen de la délibération sur le dossier de réalisation de la ZAC de la Pelousière (550 dans un premier temps, puis 750 logements au total). La majorité municipale s'est accordée pour affirmer « *la nécessité de construire de façon raisonnée pour répondre aux demandes* ». **Myriam Gandolphe** (Union des démocrates herblinois) a exprimé « *les inquiétudes des associations de riverains et a demandé que ces dernières soient associées aux réflexions* ». **Marc Denis**, conseiller municipal délégué à l'information et à l'expression citoyenne, a souligné que « *cette promesse d'un meilleur habitat à travers un éco-quartier était à saisir* ». Quant à **Patricia Bodénès**, adjointe à l'espace public, à l'environnement et au suivi de l'Agenda 21, elle a rappelé que « *ce futur quartier de la Pelousière intègre une démarche AEU (Approche environnementale sur l'urbanisme) mise en place par l'Ademe* ». En tant qu'adjoint à l'urbanisme, **Bernard Gagnet** a conclu le débat en disant « *qu'il faut construire là où il y a les emplois* ». Le groupe Elan populaire herblinois a voté contre, l'Union des démocrates herblinois s'est abstenue.

### *La charte locale d'insertion*

Les élus ont voté à l'unanimité en faveur d'une charte locale d'insertion dans le cadre des opérations de rénovation urbaine de Bellevue et du Sillon de Bretagne. « *C'est la première fois que ces questions sont abordées sous l'angle social et économique. Cette charte à dimension multipartite est une garantie de sa bonne exécution* » a présenté **Fabienne Renaud**, adjointe chargée de l'économie sociale et solidaire qui a ajouté que « *Saint-Herblain est déjà*

*engagée dans cette démarche depuis deux ans à travers 14 opérations qui ont intégré des clauses d'insertion. Face à la crise économique particulièrement dure pour les plus fragiles, nous avons une véritable responsabilité et nous nous devons de tout faire pour permettre à ces personnes de remettre le pied à l'étrier*». Cette charte permettra que 5 % du total des heures soient réservées à des contrats d'insertion soit 110 000 heures ou 55 équivalents temps plein.

## *La Ville adhère à la charte « Oui au breton »*

L'adhésion de la Ville à la charte Ya d'Ar Brezhoneg présentée par **Michel François** (UDB) a suscité une cascade d'interventions. Celle de **Jean-Yves Bocher** (Union des démocrates herblinois) qui a perçu cette adhésion comme « *une manoeuvre politico-amicale. La langue bretonne vaut mieux que cela. Nous sommes favorables au bilinguisme franco-anglais* ». **Jean-François Tallio**, adjoint à la culture, a répliqué que « *depuis longtemps, l'Europe préconise de reconnaître toutes les langues* ». **Maryvonne Fournier**, adjointe à l'éducation, a annoncé « *qu'un groupe de travail démarrait pour étudier la réponse à apporter aux demandes de cours de breton exprimées dans les écoles* ». Pour **Jacques Caillaud** (A Gauche toute), « *il est important de signer cette charte car la langue bretonne est en voie de disparition* ». **Charles Gautier** a fait remarquer à l'assemblée que « *depuis 1989, le drapeau Gwenn ha Du flottait aux fenêtres de l'hôtel de ville !* ».

La Ville s'engage notamment à mettre en place des panneaux bilingues aux entrées et sorties de la commune, à promouvoir les cours de breton pour adultes, à constituer un fonds d'ouvrages en breton dans les bibliothèques municipales et à programmer des spectacles en breton à Saint-Herblain. ■

**C.A.**

## LES DOSSIERS EN BREF

### Taxe d'habitation : un abattement fiscal pour les personnes handicapées

A l'unanimité, les élus ont voté pour un abattement d'une valeur de 10% de la valeur locative moyenne des habitations de la commune pour les personnes handicapées ou invalides. **Jocelyne Vidard** (PS) a cependant ajouté ce commentaire « *Cette mesure gouvernementale est encore une fois un effet d'annonce tant il y a de conditions restrictives qui visent à faire croire aux citoyens que tout est fait pour les personnes handicapées. N'oublions pas que l'allocation aux adultes handicapés n'est que de 652 euros pour des personnes qui doivent faire face à de nombreux surcoûts* ». ■

### Clôture d'opérations d'urbanisme

Cette séance a été l'occasion pour les élus de clôturer les comptes de plusieurs opérations d'urbanisme menées au cours des années 80-90 comme par exemple la construction de la médiathèque Hermeland, la trésorerie, la restructuration du bâtiment industriel Waterman. **Charles Gautier** a pu ainsi exprimer « *sa fierté d'avoir accompli cette opération sur le site de Waterman car elle comportait une prise de risque. Elle a permis à la commune de garder sur son territoire une entreprise qui avait des velléités d'aller ailleurs* ». ■

### Convention avec l'association de prévention spécialisée Fernand Deligny

Les élus ont voté en faveur de cette convention transitoire d'un an proposée par le conseil général en collaboration avec les villes signataires. Cette année transitoire doit permettre de réfléchir à la mise en œuvre des objectifs de la prévention spécialisée en Loire-Atlantique. ■

### Wiki-patrimoine

A l'unanimité, les élus ont voté pour le renouvellement de la convention de partenariat avec le CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) dans le cadre de l'animation du wiki-patrimoine. Pour **Jocelyn Bureau**, conseiller municipal délégué à la citoyenneté et à la coordination des CCQ, « *le wiki-patrimoine est une démarche nouvelle qui reçoit un écho favorable auprès des conseils consultatifs de quartier. Un appel à un réseau de contributeurs autour de cet outil participatif a été lancé* ». Pour mémoire, le wiki-patrimoine est une encyclopédie accessible par internet. Son objectif est de coproduire et de partager des connaissances sur le patrimoine humain, architectural et environnemental de la commune. ■

PROCHAIN
CONSEIL MUNICIPAL
**MARDI 23 JUIN À 17H**

## Louer une voiture pour aller au travail

# C'est possible avec Atao Loc'Auto

***Depuis un an, l'association d'insertion Atao propose un nouveau service : louer des voitures provenant de dons et remises en état dans son atelier par ses salariés en insertion.***

D'une pierre deux coups : former à la mécanique ses salariés en insertion et offrir un service à des rmistes qui ont un travail, mais pas de moyen de transport pour s'y rendre. « *La mobilité est l'une des clés majeures pour l'accès à l'emploi* » insiste Philippe Bernugat, directeur d'Atao. Aussi, en plus de la remise en état de vélos et de cyclomoteurs, l'idée est venue de rénover des voitures pour les proposer ensuite à la location. En partenariat avec le conseil général, le projet a démarré en avril 2008.

## *5 € par jour*

Le principe est simple : pour 5 € par jour travaillé, un salarié bénéficiaire du RMI peut louer une voiture, pendant une période qui peut aller d'une journée à trois mois maximum. Un forfait kilométrique est établi par contrat entre son domicile et son lieu de travail, mais des petits dépassements sont tolérés, moyennant 0,50 € du km, « *pour faire les courses par exemple* ». A noter que, sur le coût forfaitaire quotidien de 20 €, le conseil général en prend 15 à sa charge.

Dans le même esprit, Atao propose également la vente de véhicules à des personnes en situation de précarité (bénéficiaires de minima sociaux, de contrats aidés, de travail à temps partiel…). Toutes les voitures sont vendues au prix unique de 2000 €, avec une garantie de trois mois, et la carte grise fournie. « *Pour faciliter l'achat, nous mettons les acquéreurs en relation avec les organismes de micro-crédit* » souligne Philippe Bernugat.

## *Des dons de particuliers et d'entreprises*

Pour que cela fonctionne, la condition première est, bien sûr, que des véhicules soient donnés à Atao. Et là, les résultats dépassent largement toutes les prévisions : 215 véhicules ont été offerts, par des entreprises et des collectivités territoriales, mais aussi par des particuliers, ravis de voir leur vieille voiture avoir une seconde vie utile…

Avant d'être proposés à la location ou à la vente, tous les véhicules subissent un contrôle technique systématique, puis bénéficient d'un programme de rénovation dans l'atelier mécanique d'Atao. Sous le contrôle expert de Richard Villemagne, encadrant technico-pédagogique, et d'Hervé, assistant technique, l'équipe des 13 salariés en contrat d'insertion, étoffée de 11 nouveaux recrutements depuis le 1er mai (pour les deux ateliers autos et cyclos), s'appliquent à remettre en état les véhicules, tout en se remettant eux-mêmes dans une dynamique de formation et de retour vers l'emploi.

Complétant ainsi les services proposés par ses ateliers de rénovation de vélos et de cyclomoteurs, Atao inscrit pleinement sa démarche dans la dynamique plus globale de l'économie solidaire, dont tous les acteurs ont la volonté d'agir pour ceux qui, sans ces structures, resteraient définitivement au bord du chemin. ■

**A.G.**

***CONTACTS***

***ATAO 4 rue des Compagnons à Saint-Herblain***
***Du lundi au vendredi de 8h à 11h30***
***le mardi de 13h à 15h30***
***Tél. 02 40 92 28 91***
***Courriel : locauto@aliceadsl.fr***
***Site : www.atao-insertion.fr***

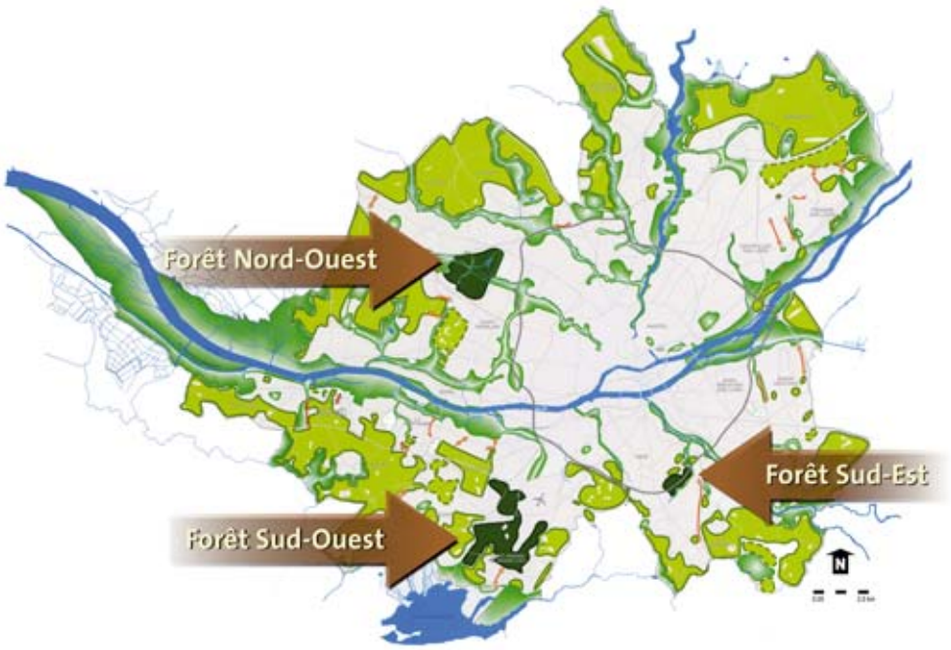


## TRAVAUX DANS LA VILLE

*mai – juin*

**Rue du Docteur Boubée**
entre les rues de la Vecquerie et de la Pelousière

- Travaux de requalification jusqu'en décembre. Circulation interdite entre les rues de la Vecquerie et du Rocher, alternée entre les rues du Rocher et de la Pelousière, jusqu'en juin.

**Boulevard du Massacre**
(section rues Tolède/Espérance)

- Réfection de chaussée. Circulation difficile. En mai et juin.

# FORÊT URBAINE
# Agir à la racine

***A l'automne dernier, 150 écoliers de Saint-Herblain, Indre, Couëron et Sautron ont participé à la plantation de 700 arbres à proximité du parc de la Gournerie. Cette action pédagogique s'inscrit dans l'Agenda 21 herblinois et participe à l'aménagement programmé de trois forêts urbaines dans l'agglomération nantaise.***

Ce projet de forêts urbaines, engagé en 2006 par Nantes Métropole en accord avec les communes concernées, est de constituer un domaine forestier à proximité immédiate de l'agglomération.

En conciliant objectifs environnementaux (habitats pour la faune et la flore, puits de carbone, ceinture verte de protection entre le monde urbain et les milieux fragiles), sociaux (espaces de loisirs gratuits, éducation à l'environnement) et économiques (possibilité de développement d'une filière bois), ces forêts permettront aux générations futures de profiter de zones naturelles publiques proche des villes.

## *1400 hectares de forêts urbaines*

Trois sites intercommunaux ont été retenus pour accueillir la forêt, s'appuyant sur des sites naturels existants : au nord-ouest, 480 hectares s'étendent autour de la Chézine, principalement sur les communes de Saint-Herblain, Couëron et Sautron ; au sud-ouest 756 hectares prévus entre la Loire et le lac de Grand-Lieu ; au sud-est, entre Vertou, Rezé et les Sorinières, 180 hectares créant un nouveau paysage boisé autour du ruisseau de l'Ilette.

Au rythme d'une quarantaine d'hectares aménagés chaque année, vingt ans seront nécessaires pour finaliser les forêts urbaines, qui seront ouvertes au public au fur et à mesure de leur réalisation.

## *700 arbres plantés par les écoliers*

Une journée « Agir à la racine » a été organisée en novembre dernier à la Gournerie. Son objectif ? Eduquer les enfants à l'environnement et leur faire prendre conscience de la notion de développement durable en les impliquant dans des actions très concrètes. Cette journée était le fruit d'un large partenariat associant l'Education nationale, l'Office national des forêts, Nantes Métropole, la ville de Saint-Herblain, le lycée Jules Rieffel et Ikéa Nantes. Durant cette journée, les écoliers ont planté quelque 700 arbres de diverses espèces, chênes, frênes, merisiers, pins sylvestres, saules, cormiers, érables… ■

**A.G.**

# « Faire du Sillon de Bretagne un objet de désir »

***Après la signature de la convention avec l'ANRU le 9 février et la réunion publique du 12 février dernier, deux équipes missionnées pour affiner la programmation de l'immeuble et de ses abords, ont commencé leurs travaux conjointement avec les groupes référence composés d'usagers et d'habitants.***

## *Un fort attachement des habitants à leur immeuble*

Une première équipe pluridisciplinaire composée d'architectes-urbanistes est en cours de réflexion sur les grands choix à effectuer en matière d'énergie, d'environnement, de technique des fluides, de structure, d'acoustique, d'ascenseurs, de déconstruction, de coordination des études et des chantiers de l'immeuble en lui-même.

Une première phase de travail s'est achevée en mars avec la fin du diagnostic effectué auprès des habitants et des usagers de l'immeuble. 1/3 des habitants des 634 logements et 1/3 des usagers des bureaux ont donné leur avis sur ce lieu. De ces entretiens, il ressort que les habitants de cet immeuble d'apparence monolithique expriment une grande diversité de points de vue et de façons de vivre ces lieux. De nombreuses personnes se disent très attachées à l'immeuble.

A la suite de ce diagnostic dynamique pourront émerger des propositions visant à repositionner l'immeuble comme « *l'émetteur principal du quartier. C'est la première rénovation qui joue la carte globale de l'immeuble pris dans son environnement en lien avec le futur quartier de Bagatelle* » explique Pierrick Beillevaire, architecte responsable de l'agence In Situ.

## *Les grandes étapes de la rénovation de l'immeuble*

D'ici l'été 2009, l'avant-projet qui porte sur la qualité des logements, sur les consommations d'énergie liées aux normes actuelles et le transfert des

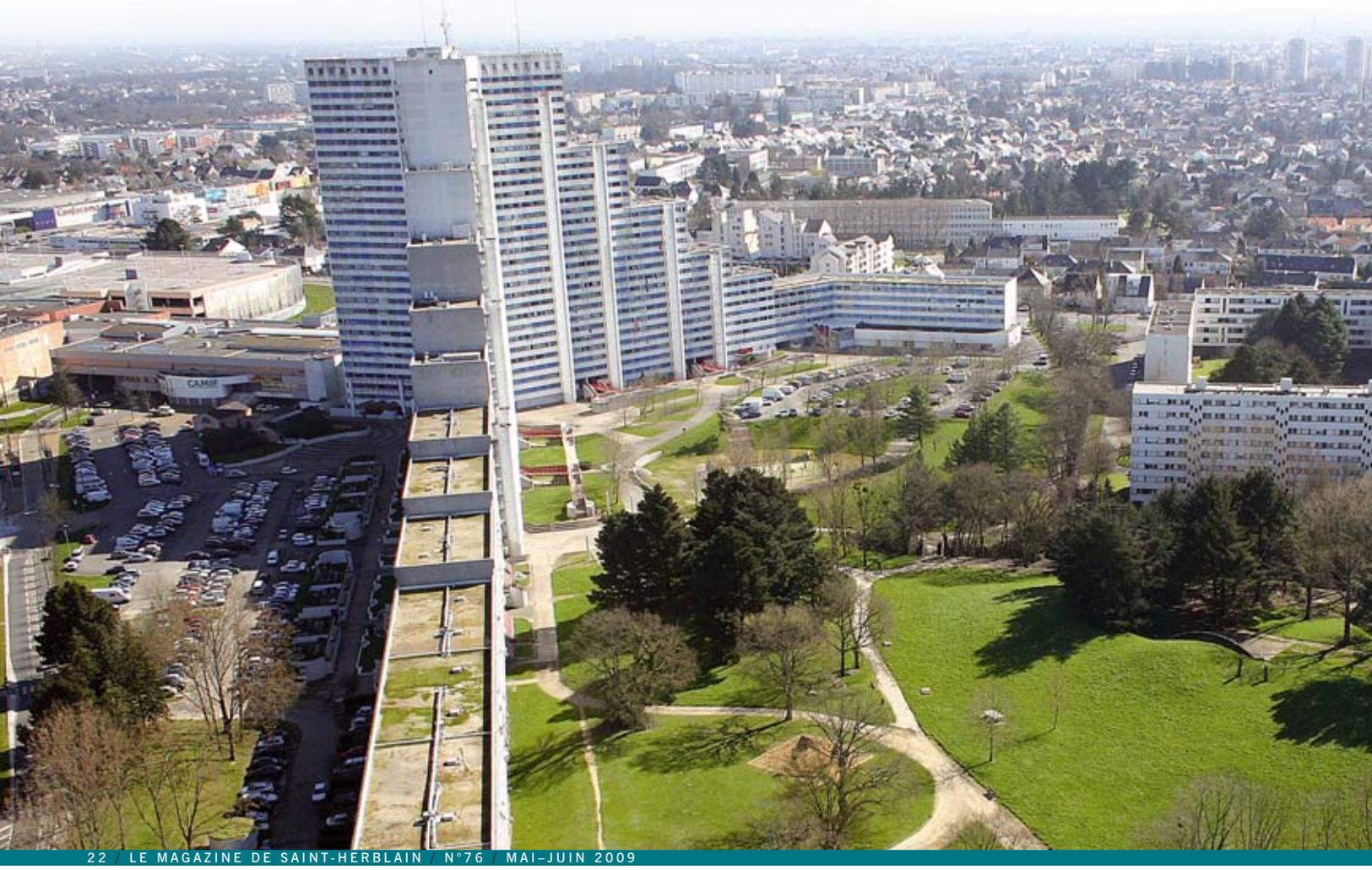

équipements publics côté avenue de l'Angevinière* sera validé par les maîtres d'ouvrage**. Fin 2009, le projet final devrait aboutir après analyse fine de toutes les données recueillies. Fin juin 2010, la consultation des entreprises devrait avoir eu lieu pour un démarrage des chantiers le 1er juillet 2010 pour une période de trois ans.

## *Autour de l'immeuble aussi*

Une seconde équipe pilotée par l'agence parisienne Chemin Faisant a été missionnée pour travailler sur la rénovation de l'environnement du bâtiment. Cette équipe composée d'architectes-urbanistes, de paysagistes, de sociologues et d'ingénieurs a pour mission de concrétiser les principes généraux de la rénovation des extérieurs du bâtiment. Parmi les sujets de réflexion : les accès et l'utilisation des stationnements, les cheminements piétonniers, la place des équipements publics, le devenir de l'école de l'Angevinière, du gymnase, des terrains de football. Les premières orientations sont attendues courant juin. ■

**C.A.**

* La crèche collective, le centre médico-social, la ludothèque, notamment.

** La Ville de Saint-Herblain et le bailleur social Harmonie Habitat.

f.guene@balloide-photo.com

### HARMONIE HABITAT

# Sur tous les fronts

Harmonie Habitat, bailleur social propriétaire de l'immeuble du Sillon de Bretagne et maître d'ouvrage des travaux de rénovation, pilote toutes les opérations en lien étroit avec les différents partenaires que sont le Conseil général, Nantes Métropole, la Région et la Ville de Saint-Herblain.

## *Changement de 4 200 fenêtres*

Harmonie Habitat se prépare également dans la perspective du changement de 4 200 fenêtres et des travaux d'aménagement des parties privatives et communes de l'immeuble. Soucieux de tenir informés les locataires, Harmonie Habitat communique par le biais de ses quatre médiateurs et de permanences quotidiennes.

## *Le relogement anticipé*

Avec la suppression de 182 logements (93 transformés en bureaux, 89 démolis), les quatre bailleurs sociaux présents sur l'agglomération se répartissent le relogement des habitants : 102 logements seront proposés par Harmonie Habitat, 55 par Atlantique Habitations, 20 par la Nantaise d'Habitations et 5 par la SAMO. Le bailleur social s'est engagé à proposer un relogement équivalent en termes de surface sans augmentation de loyer. ■

**C.A.**

## *Bernard Gagnet*

**adjoint à l'urbanisme et à l'aménagement**

***Qu'espérez-vous des projets de rénovation urbaine ?***

La Ville veut changer l'image de ces quartiers en les ouvrant à leur environnement. D'une part en aménageant une aération, une ouverture spatiale. D'autre part, en créant de l'activité. A Bellevue, cela se matérialise par le pôle de services des Crépinais, la cour artisanale, le pôle d'activités de la rue de Saint-Nazaire et la Maison des arts. Au Sillon de Bretagne, le projet est de créer une aire de services publics du côté de l'avenue de l'Angevinière non loin de la station de tramway et de réaliser un passage vers le parc.

***Comment la Ville accompagne t-elle ces projets ?***

Les habitants attendent beaucoup de ces opérations dont les premiers résultats ne seront visibles que dans trois ou quatre ans. Face à leur inquiétude, la Ville met tout en œuvre pour être à leurs côtés à la fois sur les questions de relogement et sur les travaux. Par exemple, nous avons souhaité « compacter » le planning des travaux pour éviter l'étalement des nuisances. De plus, la Ville accompagne pas à pas ces deux grands projets à travers des groupes-références qui rassemblent régulièrement des habitants volontaires, des techniciens et les élus concernés.

***Pourquoi et comment Saint-Herblain va-t-elle devenir une ville urbaine ?***

Il est nécessaire de construire des zones d'habitat à côté des pôles d'activité. Saint-Herblain étant une ville attractive sur le plan économique, elle se doit de répondre aux demandes de logements. On va progressivement passer d'un urbanisme horizontal à un urbanisme vertical moins consommateur de foncier. Cependant, nous demandons à chaque promoteur de prendre en compte l'habitat existant pour insérer au mieux son projet immobilier dans la ville. Pour cela, j'invite chaque promoteur à rencontrer les riverains concernés avant de déposer son permis de construire. ■

Bellevue demain

# Réhabilitation des immeubles d'Atlantique Habitations

517 c'est le nombre de logements appartenant au bailleur social Atlantique Habitations qui vont être rénovés d'ici à la fin 2010. Ces quatre opérations figurent dans la convention signée en juillet 2008 avec l'Agence nationale de la rénovation urbaine. L'Etat contribue à hauteur de 721 610 €, Nantes Métropole 241 637 € sur un budget global de 2,7 millions d'euros.

Jean-Pierre Roig *(à gauche)*, locataire, exprime sa satisfaction des travaux réalisés dans son logement à Madani Belkheir d'Atlantique Habitations.

Quatre sites sont concernés par ce vaste programme de travaux :

- les résidences de Saint-Servan (21 logements),
- des Hirondelles (100 logements),
- des Hauts de Saint-Herblain (96 logements)
- et du Moulin du bois (300 logements).

En 2006, un diagnostic de l'état du bâti avait été réalisé par un cabinet d'architectes. Des entretiens individuels ont eu lieu depuis pour connaître les dysfonctionnements des logements. Les travaux de rénovation ont démarré. Les entreprises ont eu l'obligation d'embaucher une partie de leurs salariés en contrat d'insertion. Sur ces quatre opérations, les contrats en insertion représentent 2 570 heures, soit 41 % de plus que les exigences de l'ANRU. ■ *(voir l'encadré ci-contre)*

**C.A.**

# Des clauses d'insertion dans les marchés publics

Comme toutes les opérations de rénovation urbaine de l'agglomération nantaise placées sous l'égide de l'ANRU, les quartiers de Bellevue et du Sillon de Bretagne bénéficient d'une charte locale d'insertion approuvée par les élus herblinois. Cette charte locale a pour but d'encourager l'embauche de personnes des quartiers en rénovation urbaine notamment sur des chantiers de construction (exemple : la Maison des arts, la rénovation du patrimoine immobilier d'un bailleur social), d'espaces verts, voire d'ingénierie sociale.

Caractéristique de la charte : elle impose à la ville de consacrer au moins 5% du volume global d'heures à des contrats d'insertion, soit 55 équivalents temps plein. Ces recrutements se réaliseront par le biais soit de contrats directs, soit d'associations d'insertion, d'un GEICQ ou d'entreprises d'intérim. Ce coup de pouce à l'emploi est mis en œuvre par Nantes Métropole et encadré par la Ville. ■

**C.A.**

# La Maison des arts en construction

Le groupe des ouvriers sous la houlette du chef de chantier Eugène-Marie Vincent.

SAMEDI 27 JUIN

# Fête pour la fermeture de l'école de la Harlière

***Toute la journée, des animations de toutes sortes seront proposées par les élèves et leurs enseignants, la Compagnie du Deuxième, Makiz'art et l'écriveur Fañch Langoët.***

Archives

Les élèves au steel drum

Entre 11h et midi, l'ensemble de steel drum Macadam Chrome défilera dans le quartier.

A 12h, un concert de steel drum des élèves CM1 & CM2 des écoles élémentaires Rabotière, Sensive et Harlière sera offert. Les familles seront invitées à pique-niquer sur place.

## *Portes ouvertes à l'école de musique*

L'école de musique saisit l'occasion pour organiser une matinée portes ouvertes. Elles se termineront par des « fenêtres ouvertes », interventions musicales entre 12h et 13h à la Maison des arts.

## *Visite du chantier de la Maison des arts*

De 15h à 17h, une visite de chantier de la Maison des arts est programmée et sera accompagnée par les musiciens de l'école de musique et du centre d'expression artistique. ■

## *Espace Information à Bellevue*

Un Espace d'information sur le projet de rénovation urbaine du quartier va ouvrir ses portes début juillet rue de Charente. Des permanences d'élus et d'agents du service Démocratie locale y auront lieu.

## *Jardins familiaux de la Rabotière*

Le transfert des jardins familiaux de Preux vers la Rabotière est désormais entré dans sa phase active. Les travaux ont démarré le 20 avril dernier et s'achèveront dans la première quinzaine de novembre.

PLAN LOCAL D'URBANISME

# Une révision simplifiée est engagée

Le plan local d'urbanisme n'est pas un texte gravé dans le marbre. Il est amené à évoluer au fil des ans.

Depuis le 20 mars, une première révision simplifiée est engagée sur le secteur de Bagatelle. Organisée à l'initiative de la Ville, en lien étroit avec Nantes Métropole, cette révision comporte plusieurs objectifs : ouvrir le parc de Bagatelle à l'urbanisation en respectant les conclusions du diagnostic paysager qui y a été effectué et requalifier les espaces boisés classés de ce secteur de la ville.

En lien avec l'opération de rénovation urbaine du Sillon de Bretagne, le secteur de Bagatelle est destiné à accueillir un éco-quartier de 1 000 logements et un groupe scolaire. Ce quartier sera desservi essentiellement par des liaisons douces, des immeubles intégrés à l'environnement et 25% de logements sociaux.

Une concertation préalable va s'engager avec deux réunions publiques, une exposition et un cahier de suggestions à l'hôtel de ville et au pôle Loire-Chézine. Cette révision simplifiée devrait aboutir en juin 2010. ■

**C.A.**

## PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

# Les bâtiments communaux bien classés

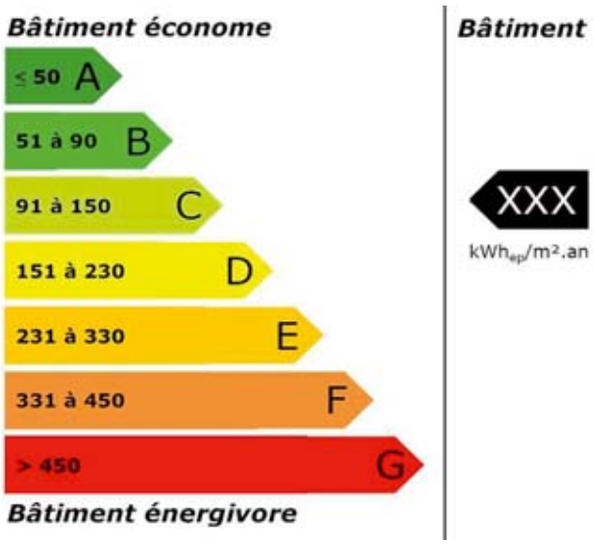


***La Ville de Saint-Herblain a entrepris un diagnostic de performance énergétique de ses bâtiments dans l'objectif de diminuer sa facture. C'est ainsi qu'elle a passé en revue tous ses groupes scolaires, tous ses équipements sportifs et culturels ainsi que les autres bâtiments communaux. Bons ou moins bons, ces résultats seront progressivement affichés à l'entrée des équipements et commentés avec leurs utilisateurs.***

Trente-neuf bâtiments communaux viennent d'être passés au crible d'un bureau d'études indépendant pour connaître leur consommation en énergies (gaz et électricité, pour l'essentiel) et les classer de A à G comme pour les appareils ménagers et, maintenant, les automobiles.

## *Les groupes scolaires et crèches*

Les écoles et les crèches ont des ratios performants, et sont classées en B ou C, à l'exception du groupe scolaire Françoise Giroud, à chauffage électrique, qui fait actuellement l'objet d'une étude d'amélioration concernant à la fois le confort des usagers que les consommations ; l'école des Buzardières, également moins performante, vient tout juste de faire l'objet d'une réfection complète garante de meilleurs résultats.

## *Les bâtiments à vocation culturelle*

Les équipements socioculturels et culturels ont également des ratios performants, B ou C, à l'exception de la médiathèque Hermeland, classée E, qui est notamment pénalisée par les contraintes de climatisation assurant la bonne conservation des livres.

## *Les salles de spectacles*

La Carrière et Onyx ont des ratios peu performants (G et E), du fait notamment des consommations liées aux spectacles ; après étude détaillée des usages, l'utilisation des pompes à chaleur va être améliorée. Pour Onyx, deux chaudières à haut rendement remplaceront prochainement l'unique chaudière d'origine.

## *Les équipements sportifs*

Les équipements sportifs ont des ratios performants, B ou C, à l'exception de l'ensemble sportif Ernest Renan, du fait de la piscine. Ayant déjà fait l'objet d'une étude détaillée avant la campagne de diagnostic, cet équipement va connaître d'importantes interventions d'ici deux ans : l'isolation renforcée de certaines toitures, le remplacement de la pompe à chaleur, la récupération de la chaleur des vestiaires, la mise en place d'une bâche isolante sur le bassin, l'aménagement de 30 m² de capteurs solaires pour générer de l'eau chaude, l'éclairage performant et automatisé des salles de sports, etc.

## *Le château de la Gournerie*

Le château de la Gournerie, classé E, va voir l'an prochain son actuel chauffage au fuel remplacé par des pompes à chaleur géothermique récupérant les calories du sol dans la prairie.

## *Des panneaux photovoltaïques*

Dans le cadre de sa promotion des énergies renouvelables, faisant suite aux campagnes d'installation d'eau chaude solaire dans les écoles, la ville compte prochainement intégrer sur le toit de l'hôtel de ville 115 m² de panneaux solaires photovoltaïques, destinés à produire 16 000 kWh d'électricité chaque année. ■

**C.A.**

RENDEZ-VOUS DE MAI

# Les Indisciplinées

***Trouver une nouvelle énergie après 21 années d'existence, telle était la volonté des rencontres artistiques jeunes. C'est désormais chose faite. Plusieurs nouveautés sont proposées dans le fonctionnement de cette manifestation coordonnée par l'Agence culturelle, le service Education de la Ville et Onyx-La Carrière.***

Tout d'abord le changement de nom : dorénavant il faut dire « *Les Indisciplinées, rencontres artistiques jeunes* ». La nuance est de taille par rapport aux rencontres théâtrales jeunes version 1988-2008. Plusieurs disciplines artistiques sont invitées maintenant à rejoindre le théâtre : les arts plastiques, la musique et la danse. « *Ce grand virage en faveur du croisement des disciplines, des regards et des âges était indispensable pour favoriser de nouvelles rencontres artistiques* » explique Fanny Bariaud chargée de projets à l'Agence culturelle.

## *Les nouveaux participants*

Le Centre d'expression artistique, l'école de musique, la Maison du citoyen et la MJC de la Bouvardière ont sauté dans le train avec des propositions innovantes : Les jeunes élèves de Cécile Guieu du CEA réalisent 23 affiches évoquant chacune une création des Indisciplinées. Ces affiches seront exposées pendant toute la durée du festival sur les murs d'Onyx. Un autre groupe sous la houlette d'Emmanuel Billeaud du CEA réalise un film d'animation avec des ombres chinoises.

Quant à l'école de musique, elle intervient avec un concert de guitares, un de steel drum et de percussions africaines. On pourra aussi découvrir des prestations de musique assistée par ordinateur d'un groupe de la Maison du citoyen et un autre de pop-rock de la MJC.

Pour la troisième année, l'idée de travailler autour d'une phrase a été reprise. Cette fois-ci, c'est une citation de l'écrivain Jean Tardieu (1903-1995) qui a été proposée et traduite en phrase gestuelle par un comédien. Un metteur en scène, un chorégraphe et un musicien ont aussi apporté leur savoir-faire lors de certaines répétitions pour aider les élèves dans leur processus créatif. Chaque année, environ 300 élèves et jeunes participent à ce projet ouvert à tous. ■

**C.A.**

***Rendez-vous du 12 au 15 mai salle de la Pépinière pour les moins de 12 ans et du 25 au 28 mai à Onyx pour les plus de douze ans. Rens. au 02 28 25 25 55***

## *Les brigades de lecture font la classe*

Début mars, les brigades de lecture de la compagnie Paq la lune ont investi de façon impromptue les classes de l'école du Joli-Mai. Surprise pour les élèves ? Pas vraiment. Toute l'année, les comédiens initient les jeunes élèves à l'art du théâtre dans l'objectif de se présenter aux prochaines Indisciplinées à Onyx. Début mars, Julienne Belloche, Léo Bossavit et Emmanuelle Priou ont joué des extraits de textes de littérature contemporaine dans plusieurs classes.

## *Les droits de l'homme dans les écoles*

Pour la dixième année consécutive, les délégués départementaux de l'Education nationale ont proposé aux écoles élémentaires et particulièrement aux classes de CM2 une sensibilisation à la déclaration universelle des droits de l'homme. En 2009, neuf classes ont décidé de participer et de travailler sur le thème retenu cette année : celui de la famille. Les années passées, les élèves s'étaient penchés sur les thèmes du racisme, des grands et des petits, de l'exclusion et de la solidarité.

A Saint-Herblain, 16 délégués départementaux de l'Education nationale interviennent dans les conseils d'école et s'investissent dans cet événement annuel. Ce sont des personnes bénévoles et laïques désireuses de contribuer à la formation citoyenne des enfants.

***POUR EN SAVOIR PLUS***
***Marcel Lebaud : 02 40 76 57 56***

## SIX MOIS AUTOUR DE LA MÉDITERRANÉE

# Un voyage riche de belles rencontres

La famille Charrier-Tallio à la rencontre d'écoliers en Haute-Égypte

***Durant six mois, la famille Charrier-Tallio, résidant au Tillay, a accompli un périple en camping-car à travers 15 pays du contour méditerranéen. Un voyage essentiellement motivé par son engagement au sein de l'association Partage. Récit d'une expérience unique.***

« *Adhérents de l'association Partage depuis plus de dix ans – une ONG qui soutient la scolarisation d'enfants dans une vingtaine de pays du monde en partenariat avec des associations locales – nous parrainons plusieurs enfants. Au-delà du soutien financier et des nouvelles échangées par courrier, nous avions très envie de les rencontrer dans leur milieu de vie* ». C'est ce très fort désir de rencontres humaines qui a constitué le fil rouge, a motivé et soudé toute la famille – Marie-José, Vincent, Leïla (15 ans), Théotime (13 ans) et Aloïs (10 ans) - autour de leur projet. Deux années de préparation auront été nécessaires : beaucoup de démarches administratives à effectuer, mais aussi de recherches sur les modes de vie dans chacun des pays traversés pour mieux s'approprier leur culture, et ainsi ne pas être perçus comme des « touristes » ordinaires...

## *Cap sur Sarajevo*

Le 6 juillet 2008, c'est le départ de Saint-Herblain, direction Sarajevo, où ont lieu les premiers contacts avec l'association locale, antenne de Partage. Puis c'est la rencontre avec Méliha, la petite filleule bosnienne âgée de 7 ans. Autres souvenirs marquants quelques temps plus tard en Turquie, les retrouvailles avec leurs voisins herblinois de retour dans leur village pour les vacances ! « *Pendant les dix jours que nous avons passés avec eux, ils nous ont fait découvrir les lieux de leur enfance, dans leur région natale du Kurdistan, rencontrer leur famille, leurs amis, c'était vraiment un accueil très chaleureux !* »

Au Liban, c'est encore la chaleur de retrouvailles qui les attend : avec les amis rencontrés lors d'un précédent voyage en 2005, et avec Zeinab, la filleule parrainée par la famille. Ce sera aussi l'occasion de rencontrer les correspondants des structures d'aide aux enfants, tel le Sesobel[1] à Beyrouth, qui entretient des relations avec Sésame Autisme, dont le siège est à Saint-Herblain.

## *La Tunisie autrement*

Au fil des étapes, il y aura ces rendez-vous programmés, mais aussi de nombreuses rencontres imprévues, pleines de chaleur humaine, de générosité, de disponibilité, où se perçoit constamment le vrai plaisir de l'accueil des étrangers. Ainsi en Jordanie, « *le gardien d'une réserve naturelle nous proposera spontanément de nous héberger chez lui pour une nuit, et bien sûr, nous offrira de partager le repas familial…* » souligne Marie-José.

Ou encore en Tunisie, où la famille a passé une dizaine de jours dans le gîte loué par l'intermédiaire de l'association nantaise Aminat, au cœur de la petite ville de Gafsa, qui a permis l'immersion dans la société tunisienne, « *loin des sentiers du tourisme de masse* ».

Découvrir des pays, des paysages, mais surtout des réalités sociales, politiques et humaines à travers ce grand périple de six mois restera une expérience majeure, ancrée dans la mémoire de chacun des membres de la famille. De retour à Saint-Herblain, à la mi-janvier 2009, il reste bien sûr le souvenir de moments très forts, vécus en famille et lors des rencontres, mais aussi la certitude d'avoir désormais un autre regard sur notre société d'abondance, de gaspillage, société parfois si peu accueillante à l'autre… Il reste également l'envie de retransmettre cette expérience à tous ceux qui le souhaitent.■

**A.G.**

(1) Le Sesobel (Service social pour le bien-être de l'enfant au Liban) est un organisme non gouvernemental basé à Beyrouth qui prend en charge des enfants handicapés (mentaux, physiques, autistes) à travers le Liban.

***CONTACTS***
***http://partagemediterranee.uniterre.com/***
***Association Partage région nantaise : 02 40 43 51 14***
***Site national : http://www.partage.org/***
***Aminat (amitié Nantes-Tunisie) : Jeanine Garnier, 5 allée JS Bach 02 51 83 91 27***

TRANSPORT

## Je souhaite pratiquer le covoiturage, comment m'y prendre ?

Nantes Métropole a créé un site qui permet la mise en relation des conducteurs et des passagers, en centralisant les offres et les demandes des candidats au covoiturage qui permettent de constituer des équipages pour vos trajets réguliers. Le site est mis gratuitement à disposition mais n'est pas géré par Nantes Métropole, dont la responsabilité ne saurait être engagée. Les informations et annonces postées sur le site engagent la seule responsabilité de leurs auteurs. Son utilisation est très simple. Il faut s'inscrire en indiquant ses coordonnées personnelles ; déposer une ou plusieurs annonces, et rechercher les offres de covoiturage pouvant correspondre à vos annonces. Un numéro de dossier et un mot de passe adressés par courrier électronique vous permettent de revenir consulter votre dossier.

L'inscription et l'utilisation de ce service sont gratuites. Les covoitureurs sont libres de fixer comme ils l'entendent les modalités de participation aux frais de l'équipage (essence, etc.). ■

*http://www.covoiturage-nantesmetropole.fr/*

JUSTICE

## Quelles mesures de protection existent pour une personne vulnérable ?

Le système de protection juridique des personnes vulnérables datant de 1968 a été complété par la loi du 5 mars 2007 entrée en vigueur le 1er janvier 2009.

La procédure demeure identique pour les trois mesures de protection existantes. La saisine du juge se fait sur requête, demande qui doit être accompagnée d'un certificat circonstancié rédigé par un médecin choisi sur une liste établie par le procureur de la République.

Selon les capacités et l'autonomie de la personne, celle-ci peut bénéficier de la mise sous sauvegarde de justice (incapacité temporaire ou nécessité d'être représentée pour certains actes déterminés), la curatelle (assistance et un contrôle continu pour les actes relatifs aux intérêts patrimoniaux) et la tutelle (représentation continue dans les actes importants de la vie civile).

La loi du 5 mars 2007 institue le mandat de protection future. Ce dispositif conventionnel permet à toute personne d'organiser par acte notarié ou sous seing privé son régime de protection ainsi que celle de ses biens et de désigner le tiers qui sera chargé de la représenter le jour où son état de santé ne lui permettra plus de le faire elle-même. Les pouvoirs du mandataire sur le patrimoine sont plus importants dans le cadre d'un acte notarié puisque, outre la gestion, il pourra effectuer des actes de cession. ■

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

## A quelle date ont-elles lieu et comment se déroulent-elles ?

Les élections européennes se dérouleront le **dimanche 7 juin**. Les électeurs choisiront pour la France les 72 députés qui les représenteront pendant cinq ans au Parlement européen, ceux-ci étant répartis entre 8 régions électorales : Ouest (9), Est (9), Ile-de-France (13), Massif central-Centre (5), Nord-Ouest (10), Outre-mer (3), Sud-Est (13) et Sud-Ouest (10).
Pour voter en France, il est nécessaire d'être citoyen de l'Union européenne (UE) âgé de 18 ans, domicilié ou résident de longue durée en France (disposant de la plénitude du droit de vote dans son pays d'origine) et être inscrit sur les listes électorales. A noter que les citoyens de l'UE doivent choisir pour les élections européennes le pays dans lequel ils souhaitent exercer leur droit de vote, un citoyen communautaire ne pouvant pas voter plus d'une fois pour un même scrutin pour l'élection au Parlement européen.

Le Parlement européen est élu au suffrage universel direct. Il est composé de 736 députés pour représenter les 27 états membres. Le scrutin s'effectue par liste à la représentation proportionnelle en un seul tour. Les sièges sont répartis entre les listes ayant obtenu plus de 5% des suffrages exprimés.

**A Saint-Herblain,** les 35 bureaux de vote répartis sur la commune seront **ouverts de 8h à 20h**. Les électeurs déjà inscrits ne recevront pas de cartes d'électeurs. Celles-ci seront adressées uniquement aux nouveaux électeurs inscrits. ■

## SAINT-HERBLAIN À GAUCHE TOUTE

**Espace animation : danger**

Les contraintes budgétaires imposées par les désengagements des différents financeurs ne vont pas permettre au secteur animation de la ville de répondre à sa mission de service public.

Les concitoyens risquent de rencontrer de réelles difficultés pour que tous les enfants bénéficient des activités proposées par les centres de loisirs ou socioculturels.

Le budget 2009 laisse apparaître une diminution d'environ 7 % de la ligne budgétaire « Activités ». Aujourd'hui environ 70 familles sont déjà en liste d'attente pour les activités proposées par « l'Espace Animation ».

Si les activités se réduisent dans un souci d'équilibre financier, cette réduction est en lien direct avec les problèmes d'encadrement : insuffisance de recrutement nécessaire pour assurer l'encadrement des activités et la sécurité des usagers.

Nous déplorons que le conseil d'administration de l'Espace animation – où 6 élus siègent –, et la mairie, refusent encore d'entendre et de réfléchir avec les professionnels à l'avenir de cette association dont l'activité de « services » a une forte valeur de prévention pour maintenir l'équilibre difficile du « vivre ensemble ».

**Ya d'ar brezhoneg**
**« oui au breton »**

Le conseil municipal du 3 avril a voté la signature en 7 points de la Charte de la Langue Bretonne. C'était un point de notre programme : nous ne pouvons qu'être satisfaits ! Nous resterons cependant vigilants pour que les actes suivent les paroles et que les engagements pris soient mis en œuvre.

Jacques Caillaud et ses colistiers
Saint-Herblain à gauche toute
Sant Ervlan A Gleiz
Penn Da Benn
06 50 08 14 33

## GROUPE MAJORITAIRE

Une année d'exercice pour une nouvelle équipe municipale, c'est un premier cap marqué par les études, la concertation et les réalisations au service de la ville et de ses habitants. 2014 sera l'échéance où sera évaluée la réalisation de notre engagement de mandat, mais d'ores et déjà se construit et apparaît le socle de notre action.

Innover, protéger, participer, sont les valeurs sur lesquelles les Herblinois nous ont accordé leur confiance. A nous de répondre aux défis d'une ville qui se doit d'animer un tissu urbain riche, diversifié et dynamique. Chacun souhaite légitimement s'émanciper selon ses goûts et ses moyens. Il nous faut donc répondre à cette attente en réduisant les inégalités, en réussissant une véritable mixité sociale et en créant les conditions d'une pleine participation de tous à la vie de la commune.

La crise mondiale a percuté de plein fouet cette première année de mandat. Les conséquences économiques, sociales, nous font obligation d'apporter aux plus fragiles la protection et l'accompagnement indispensables. N'ayant pas voulu rajouter de crise à la crise, un premier budget de soutien à l'investissement a permis de donner le coup d'envoi aux deux programmes de renouvellement urbain. La majorité municipale entend ainsi répondre aux errements des choix gouvernementaux responsable du durcissement du climat social actuel par son autisme et son incapacité.

De multiples actions sont en cours : une ville plus juste (gratuité des bibliothèques, micro-crédit social), plus humaine (wiki-patrimoine, multi-accueil du Bourg), plus dynamique et culturelle (terrain de l'Orvasserie, Maison des Arts), plus respectueuse de l'environnement (éco-quartiers, énergies renouvelables, gestion des déchets). D'autres projets verront le jour et, avec les Conseils Consultatifs, l'équipe municipale compte sur vous pour participer à la construction du futur visage de notre ville.

Union de la Gauche herblinoise
Contact : 02 28 25 20 35

## L'ÉLAN POPULAIRE HERBLINOIS

Il y a quelques semaines l'implantation sauvage dans le quartier du « petit village » a soulevé la gronde des habitants. Les remarques auprès des services municipaux étant plus d'ordre sanitaire que de voisinage. Evacués du « petit village », les gens du voyage ont pris leurs nouveaux quartiers à proximité du Zénith et de la Bergerie. Ré-évacuation. Qu'à cela ne tienne. Peu de temps après, n'ayant toujours aucune possibilité de s'installer légalement, la colonie s'est installée, toujours de façon illégale, sur le parking des étangs au château de la Gournerie. Ce jeu du chat et de la souris peut durer longtemps. Quelle belle image notre ville va donner à toutes ces personnes qui viennent chercher ici un moment de détente le midi pour y déjeuner en paix, profiter du cadre verdoyant, ou bien ces familles entières venant se promener avec leurs enfants. Quelle surprise de voir ce havre de tranquillité envahi par une vingtaine de caravanes. S'il n'y avait que les caravanes... Que dire des excréments et papiers hygiéniques qui jonchent les allées et le tout à quelques mètres d'un centre aéré. Quel spectacle ! Tout est crotté, souillé. Les gens du voyage, tout en ayant un autre mode de vie, doivent-ils, pour autant, vivre dans l'insalubrité ? Ne leur doit-on pas la même considération humaine ? A ne pas leur fournir d'aire de stationnement correcte, on les force à l'occupation illégale du moindre parking. C'est plus l'insalubrité que l'illégalité qui génère ce rejet de la part de la population. Il serait temps d'agrandir l'aire existante, voire d'en ouvrir une autre. Voilà un bel exemple de mixité sociale à réaliser. Cela suffit d'en parler, il faut passer aux actes.

Groupe EPH

Yann Vigouroux,
Catherine Renaudeau,
Philippe Torres

## UNION DES DÉMOCRATES HERBLINOIS

**Intérêt général communautaire : l'évolution en marche**

113 élus représentant 24 communes forment ensemble la communauté urbaine de Nantes, appelée Nantes Métropole. Sept représentants élus issus du conseil municipal de Saint-Herblain y défendent ses intérêts.

Les élus se regroupent selon des affinités qui dépassent le cadre des partis : pour ma part, au sein du groupe Centre Démocratie et Progrès, je milite pour faire prévaloir l'intérêt général communautaire articulé avec celui bien compris de la défense de Saint-Herblain.

Je crois que nous progressons.

Le vote du budget de Nantes Métropole l'a ainsi illustré en abandonnant le mois dernier la posture résolument partisane au profit de la recherche constante de la mutualisation, principe fondateur de la démarche communautaire.

Avec un budget global de 50 millions d'euros, chaque commune, dont Saint-Herblain, a tenté et réussi à faire prévaloir la priorité de ses besoins.

Avec l'importance de la rénovation urbaine entreprise comme celle des sommes en cause, notre groupe a soutenu le budget communal, (au grand regret parfois des derniers Mohicans qui votent « contre » le budget en mairie, pendant que leurs partis politiques s'abstiennent sur celui de Nantes Métropole ?).

Peut-être faut-il rappeler le résultat du vote de Nantes Métropole concernant son budget 2009 : sur 113 élus, 112 oui ou abstention.

Ce résultat – qui met à l'honneur l'intérêt général communautaire – à lui seul signifie beaucoup.

Jean-Yves BOCHER
Délégué communautaire
à Nantes Métropole
Grands services urbains
et équipements d'agglomération
avec Myriam Gandolphe, Emilia
Neto, et Jean-Claude Dréano
Groupe Union
des Démocrates Herblinois
Contact : en mairie

# Les temps forts
# 30e anniversaire des Petits chanteurs du Val de Chézine

***Samedi 30 mai, l'association « Les Petits chanteurs du Val de Chézine » fêtera ses 30 ans d'existence, en musique et en chansons. Rendez-vous est donné au grand public, aux choristes d'aujourd'hui et aux anciens chanteurs pour une soirée concert à l'église Saint-Hermeland.***

D'une virgule sonore publicitaire diffusée au stade de la Beaujoire les soirs de matchs aux concerts classiques, les Petits chanteurs du Val de Chézine sont capables de tout interpréter. Le jeune mezzo Marc-Antoine l'a bien compris, lui qui y chante depuis neuf années. « *Ce que j'aime, c'est la diversité des œuvres étudiées telles que Charles Gounod, Gabriel Fauré, Mendelsson, Schütz par exemple. Ce qui est aussi très bien, c'est la tournée estivale que nous faisons dans une région française différente tous les ans* ».

## *Un chœur ambassadeur*

Créé en 1979 par Catherine Métayer et Marguerite Caraës, le chœur des Petits chanteurs du Val de Chézine est à l'origine de l'association qui porte son nom. Depuis 30 ans, il réunit chaque semaine une vingtaine de garçons et de filles de 8 à 15 ans désireux d'apprendre le chant. Leur répertoire inclut aussi bien des chants profanes que des chants sacrés. Etienne Roullet en assure la direction depuis 1985. Il initie les enfants au chant en privilégiant un travail de la mémoire. En effet, le solfège n'est pas abordé de façon directe. A plusieurs reprises, la chorale herblinoise a eu la chance de représenter la France à des congrès internationaux de chœurs d'enfants à Washington, à Maastricht, à Rome. Elle a aussi participé à de nombreuses festivités liées aux jumelages de la commune.

## *Les adultes aussi*

En 2001, l'ensemble choral réservé aux adultes est venu renforcer le chœur d'enfants. Il réunit environ 25 adultes qui répètent chaque vendredi soir dans les locaux du groupe scolaire du Joli-Mai. Il compte à son actif l'interprétation de plusieurs œuvres telles que le *Magnificat* de Pergolèse, les *Requiem* d'Eustache Du Caurroy et de Gabriel Fauré, le *Miserere* d'Allegri, *La Messe des moineaux* de W.A Mozart et *La Guerre* de Clément Janequin. Les deux chœurs se retrouvent régulièrement pour des concerts caritatifs et pour des animations diverses.

## *Le programme de la soirée du 30 mai*

A 21h, concert des Petits chanteurs du Val de Chézine autour de Mendelsson, J.S Bach et une création d'Etienne Roullet. Puis prestation de l'Ensemble vocal du Val de Chézine avec orchestre (*La Messe des moineaux* de W.A Mozart et une création d'Etienne Roullet). Pour finir : chœur improvisé des anciens choristes. Ce concert aura lieu en l'église Saint-Hermeland dans le Bourg de Saint-Herblain. Entrée libre et gratuite. ■

**C.A.**

# Rendez-vous

## Samedi 16 mai – Musique

### L'OHH en concert

A 20h30 à Onyx, concert de l'OHH « *rencontre avec l'école de musique* ». Extraits de comédies musicales, de la bande originale du dessin animé *Cars*, de la *Petite symphonie* de Gounod… Entrée gratuite.

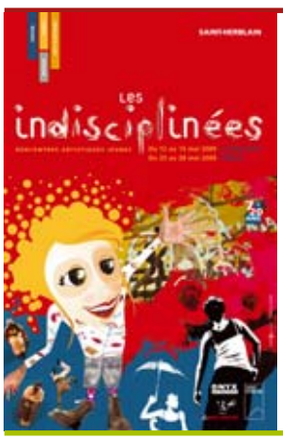


## Du lundi 25 au jeudi 28 mai

### Les Indisciplinées

Les rencontres artistiques jeunes (ex RTJ) se déroulent à Onyx. Les soirées débutent à 20h. Au programme, théâtre, danse, arts plastiques, vidéo (*voir page 27*). Tarifs : plein 6 € ; moins de 18 ans 3 € ; gratuit pour les participants.

## Mercredi 27 mai – Musique

### Le Théâtre du monde

A 20h30 à l'église Saint-Hermeland, concert d'élèves. Un choix de thèmes musicaux pour illustrer la période baroque, par différents ensembles de l'école de musique. Entrée libre.

## Mardi 2 et mercredi 3 juin – Danse

### Sidi Larbi Cherkaoui

A 20h30 à Onyx ; avec *Origine*, Sidi Larbi Cherkaoui, chorégraphe flamand d'origine marocaine, qui compte parmi les plus importants de sa génération, nous déboussole comme il le fait pour chacune de ses créations. Tarifs : plein 24 €, réduit 21 €.
Billetterie au 02 28 25 25 00 ; billetterie@onyx-culturel.org

## Dimanche 14 juin – Musique

### Concert-croissant

A 10h30, salle Pablo Neruda (quartier Preux), concert-croissant organisé par l'école de musique avec « *Nueve musicos de Cienfuegos* ». Neufs musiciens cubains, en résidence au conservatoire de Saint-Nazaire, interprètent les compositeurs classiques de leur pays mais également le répertoire populaire de Cuba : son, danzon, cha-cha-cha, guaracha, bolero, paca… Entrée libre.

## Dimanche 21 juin – Musique

### Fête de la musique

A la Bégraisière et ailleurs dans la ville, avec la participation des orchestres, chorales, ensembles de l'école de musique, et d'autres formations. A ne pas manquer, la troisième édition de « *A vous de chanter* » : rendez-vous à 17h à la Bégraisière pour chanter en chœur le répertoire des dix chansons proposées par l'Agence culturelle.

## Samedi 27 et dimanche 28 juin – Balade

### Cigognes en fête

Samedi de 14h à 18h et dimanche de 9h à 12h, randonnée-découverte du marais Audubon et des cigognes, coordonnée par l'ACROLA (Association pour la connaissance et la recherche ornithologique Loire-Atlantique). Elle pourra se faire à pied, à vélo, en carriole et même à dos d'âne. Des ornithologues aideront le public à apercevoir les nids des cigognes.

Rens.sur le site internet **www.cigognes-odoborro.fr**

## Les 2, 3, 4, et 5 juillet – Jazz

### Soleils bleus

Pour cette 11e édition, Les Soleils bleus changent de formule. Ils se déroulent sur quatre jours consécutifs, les jeudi 2, vendredi 3 et samedi 4 à partir de 19h et le dimanche 5 juillet à partir de 12h. A noter quelques venues exceptionnelles : Andy Emler MegaOctet ou de Pink Turtle. Des propositions autour du jazz électro avec Urban Swing Soundsystem, General Elektriks, ou encore IsWhat ? Ainsi qu'une journée plutôt dédiée à la famille avec André Minvielle et Lionel Suarez.

Soleils bleus, musiques de jazz et d'ailleurs au parc de la Bégraisière. Entrée libre.

# État civil

Aliya

## Naissances

### Février 2009

Callie PÉPION – Louane PERRAULT – Joseph LAPLANCHE – Chloé LE BRAS – Léonie GANIVET – Sami HAMDELLOU – Maïwenn CAILLAUD – Clémence BOSMANS – Annaïg BLANCHARD DE LA BUHARAYE – Selim KARATAS – Lucas LEFLOC – Axel AMOUZZOUGGARENE – Célia GANACHE – Clara MAURICE – Sabrina BOUKHEMLA – Louna MAISONNEUVE – Elouenn PADIOLEAU – Basile MORKOS EL-HAYEK – Philippine LARDEUX-SCHMITT – Léo THOUTOU-OLLIVIER – Ylies MAURICE – Juliette LECOURTIER – Fanta BAH – Louis RAMBAUD – Enola BOBELIN – Tao CIFTCI – Keziah BOUCHARD – Adlene BRAHIM – Timéo CHARON – Kahadija DIOP – Margaux TANGUY – Adèle EWEST – Hamza GUANOUN – Ismael BRIK – Malak BABAH – Brad GOUHOELLE – Alexandre ZANG – Amaury LAILLER – Nessa NUNES – Ethan HUCHET.

### Mars 2009

Aliya JALLOUL – Fahim YOUNES – Gabin MAUNIER-VAUCLAIR – Elsa TATTEGRAIN – Bahya COULIBALY – Calvin GADAIS – Emy SALLÉ-PIERRET – Eléa FUSEAU – Valentin LIÈVREMONT – Adiran ALLAIN-MELLOULI – Bryan SAMZUN – Léona MOREAU – Solène CLERC – Mathéo GOFFIN – Mila LAURENCEAU – Kaïss CHOUAIB – Cyrielle NIVARD – Charlotte BORÉ; Noah KEITA – Lilia AMARI – Julie DUVILLARD – Maélys FRUSTOC – Zoé GUILLAUME – Nathan SUIRE – Louis TEAMO – Clara PIERRE – Axel MERLET – Eden RIVIER – Melina RETAILLEAU – Marao CAQUINEAU-LE DROGO – Adil ALBAYRAK – Manon JUHEL-DELLE CASE – Léonard-Melville LYNCH – Djamil BOUSSEBHA – Zakaria AMMOURA – Marie DUPUIS – Laly SAÏD – Nathan ALLAIN – Sheryne YÜCE – Assia KEBIR-PIERRAT – Camille RMADI – Constand RIFFAY – Ilian KHADRI.

## Mariages

### Février 2009

Yannick PINEAU et Marie-Noëlle LE GOUALLEC (21/02).

### Mars 2009

Koffi KOKO et Véronique MARTIN (14/03) – Thierry BRÉCHET et Danièle MARTIN (27/03) – Romain SAINT-MARTIN et Charlotte BERGER (28/03) – Bruno DUBREUIL et Mélinda MARTIN (30/03).

## Décès

### Février 2009

Annick LE GAL (née PARRÉ) – Joseph PASGRIMAUD – Simone BARRÉ – Jeanne PERROT (née NICOLAS) – Yvonne GUILLEMET – André COLLETTE – Laurent PROYART – Uguette LE CŒUR (née GUILBAUD) – André MASSÉ – Huguette MALIBA – Pierre LE DRENN – Raoul BROUSSE – Yves DIEU DEVIENNE – Raymond AUDÈRE – Louise COCONNIER (née DENIAU) – Robert VINCE – Janick TESSIER (née HALGAN) – Anne-Marie RENOT (née CROTET) – Marie LEGRAND (née LEBRETON) – Sylvie PANAUD (née FOUGERAT).

### Mars 2009

Maurice FORTIN – Denis PALU-LABOUREU – Fernand PROU – Denis RABILLÉ – Gabriel PONTREAU – Hélène CORMERAIS (née CREMET) – Claude SALAÜN – Michel RAYNARD – Gilbert OLIVIER – Wanda GASZTOWTT – Jean GUINEL – Marius ALNET – Josette ROLLAND – Rodolphe VACHON – Claude BRICARD – Claude GODARD – Michel DAVID – Olivier MARLIOT – Alain GUILLOIS – Jocelyne LEGOUX – Aline LOYEAU (née SURGET) – Simone VINOT (née LEMAIRE).

# Infos pratiques

## Déchets dangereux des ménages

Les prochaines collectes auront lieu de 15h à 18h30 les samedis suivants :

- **16 mai** rue du Nil (quartier Nord-Thébaudières),
- **13 juin** parking du centre commercial de la Harlière.

Déchets acceptés : piles et accumulateurs de petite taille (hors batterie auto), peintures, vernis, colles, résines, diluants, solvants, tubes halogènes et néon, thermomètres au mercure, produits d'entretien, radiographies, acides et bases, aérosols, phytosanitaires, huiles minérales, filtres à huile...).

## Collecte des encombrants

Le mode de collecte des encombrants a changé depuis début mars. Une collecte est désormais organisée chaque mois, mais exclusivement sur rendez-vous. Le particulier qui souhaite se débarrasser d'objets encombrants doit appeler le numéro vert suivant : **0 800 00 70 76** ouvert de 8h à 18h du lundi au samedi, en indiquant ses coordonnées, la nature des objets, et le volume approximatif. Le jour de la collecte lui sera alors indiqué, et les encombrants devront être sortis la veille au soir.

## Collecte de sang

La prochaine collecte de sang organisée par l'association des donneurs de sang de Saint-Herblain aura lieu **vendredi 3 juillet de 16h à 19h à l'espace sportif du Vigneau,** (salle associative), bd Allende.

## Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Les architectes-conseils du CAUE conseillent les personnes avant le dépôt du permis de construire pour tout projet de construction, de rénovation ou d'extension, choix du terrain, démarches administratives à entreprendre, insertion du projet dans le site, matériaux à utiliser, etc. Les conseils du CAUE sont gratuits.

Des permanences sont assurées en mairie principale le **mardi 19 mai** de 9h à 12h, les **mardis 2 et 16 juin** de 9h à 12h. Il est nécessaire de prendre rendez-vous au préalable au **02 28 25 24 15**.

**Rens. au siège du CAUE**
**25 rue Paul Bellamy**
**Tél. 02 40 35 45 10**
**contact@caue44.com**
**www.caue44.com**

# Santé

## Maison médicale de garde

**Ouest Atlantique**

Rue des Piliers de Chauvinière
(impasse à partir du bd Marcel Paul)
Numéro d'appel unique : **15**
En semaine de 20h à minuit.
Le samedi de 12h à minuit.
Dimanche et jours fériés : de 8h à minuit.

## SOS médecins

**Tél. 02 40 50 30 30**

## Urgences médicales

**Composer le 15**

## Centre anti-poison

**Tél. 02 41 48 21 21**

## Centre anti-poison vétérinaire

7 jours sur 7 et 24 heures sur 24.

**Tél. 02 40 68 77 40**

## Pharmacies de garde

Les gardes de l'agglomération nantaise Nord Loire sont assurées selon un système de rotation, tous les jours, week-ends compris, 24 heures sur 24, par tous les pharmaciens. Le service de garde est affiché dans toutes les pharmacies. Après 21h, il faut impérativement s'adresser au commissariat de police.

**Tél. 02 40 85 43 00**

## Dentistes

Un seul praticien assure la garde de 9h à 12h les dimanches et jours fériés sur la région nantaise. Ses coordonnées vous seront communiquées en appelant le **02 40 29 40 02** (répondeur à partir du samedi matin).

## Soins infirmiers

**Association des centres de soins infirmiers de la région nantaise**

- Maison de la Mutualité
  **Tél. 02 40 46 43 18**
- Avenue des Thébaudières
  **Tél. 02 40 63 04 22**
- CSC du Bourg, bd Mitterrand
  **Tél. 02 40 86 03 72**

## Ligue contre le cancer

9 rue Paul Pélisson (quartier Madeleine près Hôtel-Dieu), BP 41609, Nantes cedex 1.

**Tél. 02 40 14 00 14, cd44@ligue-cancer.net**

## Don du sang

L'association des donneurs de sang herblinois organise cinq collectes par an.

**Tél. 02 40 46 94 18**

# Solidarité

## SOS amitié

Ecoute anonyme de toute détresse, désarroi, solitude. 24 heures sur 24, tous les jours de l'année.

**Tél. 02 40 04 04 04**

## Secours catholique

**Secteur Basse Loire Nord**

Écoute des personnes en difficulté avec l'accueil-secours, et accompagnement scolaire.

**Rens. au 02 40 29 04 26**

## Restaurant du cœur

Centre commercial de la Harlière.

**Tél. 02 40 43 73 02**

## Secours populaire

Ouvert le mardi et le jeudi de 9h30 à 11h30 et de 14h30 à 17h, le mercredi de 14h30 à 17h et le vendredi de 9h à 11h30.

**Tél. 02 40 43 49 32**

## Victimes de l'amiante

**Association départementale de défense des victimes de l'amiante**

**Tél. 06 75 45 07 31**

## La Croix Bleue

**Association de lutte contre l'alcoolisme**

Permanences les 2e et 4e samedis du mois de 10h à 12h au CSC du Soleil-Levant, 44 rue de la Blanche. **Tél. 06 83 77 47 28**

## La Croix d'or

**Mouvement de prévention et d'aide aux personnes en difficulté avec l'alcool**

Réunion chaque 3e dimanche du mois de 14h30 à 19h, salle des Noëlles-Tesseries, rue Louis Aragon. Contact : Jean-Claude Delugré. **Tél. 06 08 92 36 13**

## Vie libre

**Mouvement de prévention et de lutte contre l'alcoolisme**

Permanence le 3e jeudi du mois de 18h à 19h au CSC du Soleil Levant, 10 rue de la Blanche.

**Tél. 02 40 46 91 66 ou 06 86 63 69 34**

## Les Alcooliques anonymes

Problème d'alcool ? **Tél. 02 40 37 91 91**

## CSF

**Confédération syndicale des familles**

Permanences au CSC du Soleil-Levant tous les lundis de 18h30 à 19h30, à la Maison du citoyen tous les jeudis de 14h30 à 15h30 et au 8 avenue des Thébaudières au local des associations (entrée bureaux) tous les mardis de 18h à 19h. **Rens. au 02 40 47 56 33**

## CLCV

**Consommation Logement et Cadre de vie**

Permanences le mercredi de 14h à 17h et le samedi de 9h30 à 11h30 au 21 rue de la Chocotière. **Tél. 02 51 80 53 07**

## Familles monoparentales

L'association syndicale des familles monoparentales de Loire-Atlantique aide les parents séparés ou en instance de séparation. **Tél. 02 28 25 91 80**

**E-mail : el.eliane@laposte.net**

## CIDF

**Centre d'information aux droits des femmes**

Permanence téléphonique au **02 40 48 13 83** entre 9h30 et 12h et sur rendez-vous l'après-midi.

Des permanences ont lieu également à la Maison de la Justice et du Droit tous les mardis de 14h à 17h30. **Tél. 02 51 80 64 30**

Permanence le 1er mardi de chaque mois de 9h30 à 12h à la Maison du citoyen.

**Tél. 02 51 80 60 30**

## Centre du volontariat

Si vous souhaitez faire du bénévolat dans une association, vous pouvez vous adresser au Centre du volontariat. Permanences au CSC du Sillon de Bretagne les 1er et 3e mardis du mois de 14h30 à 17h. **Rens. au 02 40 35 12 17**

## Association Cresus

**Chambre REgionale du SUrendettement Social**

Association Loi 1901 d'information juridique auprès des consommateurs dans le domaine du surendettement et des voies d'exécution

**3 rue Eugène Thomas**
**44300 Nantes**
**Tél. 02 40 72 40 05 - 06 74 76 24 40**

# Emploi

## Pôle Emploi

Immeuble le Pas Vermaud
Route du Vigneau – 44807 Saint-Herblain
**Tél. 08 11 55 01 44**

## Mission locale pour l'insertion des jeunes

- **Antenne ouest à Nantes**
  **Tél. 02 51 80 38 80**
- **Antenne du Sillon de Bretagne**
  **Tél. 02 40 63 55 49**

## Maison de l'emploi

**Tél. 02 40 85 66 66**

- **Espace Dervallières : 02 28 03 58 00**
- **Espace Bellevue : 02 51 80 41 51**
- **Espace Sillon : 02 40 92 02 63**

## Envie 44

**Entreprise nouvelle vers l'insertion par l'économique Tél. 02 40 43 82 37**

## Association Océan

**Structure d'insertion Tél. 02 40 58 05 56**

## GEIQ BTP 44 Tél. 02 40 92 15 56

## Caap Ouest Tél. 02 40 58 61 16

## Presta-entreprise Tél. 02 40 92 01 41

# Services sociaux

## Caisse d'allocations familiales

22 rue de Malville, 44044 Nantes cedex 9
**Tél. 0 820 25 44 10**

Permanences dans les centres d'économie sociale et familiale de la CAF :

- Bernardière : **02 28 25 23 95**
- Bourg : **02 40 85 01 31**
- Sillon de Bretagne : **02 40 63 90 36**

Site internet : **www.caf.fr**

## Sécurité sociale

CPAM Beaulieu et Maison de la Sécurité sociale de la Harlière, 6 rue de Saint-Servan

Un seul numéro à composer : **36 46** (0,028€ la minute en heures pleines depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h à 17h.

Courriel : **contact.ameli@cpam-nantes.cnamts.fr**

## Caisse régionale d'assurance maladie

Service retraite : accueil sur rendez-vous au **0 821 100 110** (0,09 € /mn depuis un poste fixe) du lundi au vendredi de 8h à 17h.

- Site : **www.cram-pl.fr**
- Service social CRAM : **0 820 904 187** (0,12 €/mn)

## CCAS

14 rue de l'Hôtel de Ville. **Tél. 02 28 25 27 50**

## Centres médico-sociaux

- **Est : 02 40 46 46 06,** 6 rue Saint-Servan
- **Sud : 02 40 86 00 80,** 128 bd F. Mitterrand
- **Nord : 02 40 63 58 02,** 10 av. des Thébaudières

## RAM

**Relais assistantes maternelles**

**Tél. 02 40 85 67 75**

# Logement

## Confédération générale du logement

Permanences au 5 rue de la Chicotière, le lundi de 9h à 12h et le jeudi de 9h à 12h et de 14h à 17h. **Tél. 02 40 46 31 84**

## Confédération nationale du logement

La CNL 44 (logement, consommation, services publics, cadre de vie) tient une permanence juridique tous les jeudis de 10h30 à 12h au 8 avenue des Thébaudières avec ou sans rendez-vous.

**Tél. 02 40 46 45 75 ou 06 19 17 66 77**

## Centre de l'habitat

Permanences d'un conseiller habitat le 2e jeudi du mois de 9h à 12h au CCAS (annexe de la mairie principale).

**Tél. 02 40 44 99 44**

## ADIL

**Association départementale d'information sur le logement**

Permanence à la mairie annexe des Thébaudières le 4e jeudi du mois de 15h30 à 17h. **Tél. 02 40 89 30 15**

## Chambres à louer

Adressez-vous au service Logement de la ville.

**Tél. 02 28 25 27 67**

# Collecte des déchets

## Pôle Loire-Chézine Nantes Métropole

Collecte des déchets et propreté publique

**Tél. 02 28 03 41 50**

Retrait des sacs transparents toute l'année à l'accueil de la mairie principale, des mairies annexes et du pôle Loire-Chézine, 6 rue Virginia Woolf.

## Prestataire de collecte

Véolia propreté. **Tél. 0 800 11 66 39**

## Déchetterie

Route départementale 107. Ouverte tous les jours de 10h à 18h sauf les jours fériés (fermeture de l'accès à la déchetterie à 17h45. Véhicules de moins de deux mètres de hauteur.

**Tél. 02 51 80 90 27**

# Fiche pratique

HÔTEL DE VILLE
**Tél. 02 28 25 20 00**

MAIRIES ANNEXES

- Harlière
  **Tél. 02 28 25 23 13**
- Thébaudières
  **Tél. 02 28 25 23 33**

PÔLE DE PROXIMITÉ DE NANTES MÉTROPOLE
**Tél. 02 28 03 41 50**
**Fax 02 28 03 41 99**

COMMISSARIAT DE POLICE
**Tél. 02 40 85 43 00**

POLICE SECOURS
**Composer le 17**

POLICE MUNICIPALE
**Tél. 08 00 34 53 42**

PRÉVENTION SÉCURITÉ POLICE
**Tél. 02 28 25 23 50**

MAISON DE LA JUSTICE ET DU DROIT
**Tél. 02 51 80 64 30**

POMPIERS
**Composer le 18**

EDF-GDF SERVICES

- **Informations, conseils services 24h/24**
  **Tél. 0 810 44 45 46**
  (PRIX D'UN APPEL LOCAL)
- **Dépannage 24 h / 24**
  **Électricité : 0 810 333 044**
  **Gaz : 0 810 433 444**

INSTANCE DE MÉDIATION SOCIALE
Entente et cordialité herblinoise
**Tél. 02 28 25 23 50**

S.O.S. ACCUEIL SANS ABRI
**Tél. 08 00 30 63 06**

ENFANCE ET PARTAGE
**Tél. 0 800 05 12 34**

SOS ENFANTS EN DANGER
**Tél. 02 40 89 73 14**

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE
APPEL ANONYME ET GRATUIT
**Tél. 119**

DROGUE INFO SERVICE
**Tél. 08 00 23 13 13**

SIDA INFO SERVICE
**Tél. 08 00 84 08 00**

DISCRIMINATION RACIALE INFO
**Composer le 114**